BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1682-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ulu

Monsieur Geraut,
rue St Germain, attenant
Le fort Lenicque, à dire
porte Cocheu Jamin, à
La Seconde Chambre.

1 mg. 6e planch.

(757)



Un 4810

MERCURE
GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JUIN 1682.



A PARIS,
AV PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, auſſi-biën que l'Extraordinaire, Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Mercіers, à la Juſtice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques, à l'entrée de la Ruë du Plâtre,
Et en ſa Boutique Court-Neuve du Palais, AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Le XVIII. Extraordinaire ſe diſtribuëra le 15. Juillet 1682.

GALANT

JUIN 1682.

ENFIN, Madame, nous approchons du temps ſouhaité où l'accouchement de Madame la Dauphine doit remplir les Vœux de toute la France. Cette Princeſſe eſt preſte

2 MERCURE
d'entrer dans le neufviéme
mois de ſa groſſeſſe; & j'eſpe-
re que je ne finiray point ma
Lettre de Juillet ſans vous
apprendre quelle ſuite heu-
reuſe elle aura eu. Tout ce
qu'il y a de Perſonnes à la
Cour, qui croyoient, cha-
cune, ſelon ſon rang, pouvoir
aſpirer à eſtre employées au-
pres de l'auguſte Enfant,
dont on attend la naiſſance,
avoient demandé, ſollicité,
fait agir leur crédit & leurs
Amis, expoſé leurs ſervices,
& ſur quels droits elles fon-
doient leurs prétentions.

Mais quelque mérite qu'elles eussent, la justice du Roy a esté encor plus forte, & il n'a voulu donner aucune récompense aux dépens des Dames qui avoient servy les Fils & Filles de France, que nous avons veu mourir depuis seize ou dix-huit ans. Ce judicieux Monarque sçait que quoy qu'elles ayent eu beaucoup d'honneur, elles ont eu aussi beaucoup de fatigues, parce que des Enfans de ce rang ne s'élevent point sans peines, sans soins & sans veilles, sur tout lors qu'ils

ont peu de ſanté. Les Perſonnes qui avoient élevé celle des Filles du Roy qui eſt morte la derniere, eſtoient ſur le point de goûter plus de repos, en joüiſſant du plaiſir de la voir hors de l'enfance. Elle eſtoit belle, avoit de l'eſprit, & l'on remarquoit en elle les brillantes qualitez de l'auguſte Sang dont elle ſortoit. Madame la Maréchale de la Mothe, qui avoit eſté Gouvernante des autres Enfans de Sa Majeſté, l'eſtoit de cette Princeſſe. Il y a déja quelques mois que

le Roy luy dit qu'elle auroit toûjours le meſme honneur. Quoyque ce Poſte ne fuſt pas nouveau pour elle, elle ne laiſſa pas de luy en faire ſes remercîmens, comme d'une nouvelle grace qu'elle recevoit. Cette Place eſtoit vacante, & il eut pû la donner à telle perſonne qu'il luy auroit plû choiſir; mais ſi ce Prince peut tout, il ne veut pas toûjours tout ce qu'il peut. Il l'a fait connoiſtre en pluſieurs occaſions dans leſquelles on l'a veu ſacrifier ſes intéreſts propres à la plus

exacte juſtice. Je n'ay diferé à vous apprendre ce qui avoit eſté fait pour Madame la Marécha le de la Mothe, que parce que j'attendois que Sa Majeſté euſt remply les autres Places qui ſont au deſſous de la Gouvernante. Elle s'en eſt expliquée, & je puis vous nommer toutes les Perſonnes qui doivent les occuper. Madame la Baronne de Paliere, & Madame de Venelle, ont eſté choiſies pour Sous-Gouvernantes. L'une de ces Dames auroit pû ſuffire; mais comme

elles ont déja joüy de ce meſme honneur, chacune ſéparement, aupres de divers Enfans de France, le Roy a ſuivy les mouvemens de ſa bonté naturelle, & pour ſatisfaire le panchant qu'il a à faire toûjours du bien, il les a voulu nommer toutes deux, afin d'épargner à l'une le chagrin qu'elle auroit eu d'eſtre obligée de ceder à l'autre. Je ne vous dis rien de ces illuſtres Perſonnes. Elles ſont fort connuës; & la rigide vertu de Madame de Venelle a fait un aſſez grand

bruit pendant qu'elle eſtoit Gouvernante des Niéces de feu Mr le Cardinal Mazarin. Madame Pelard ſera premiere Femme de Chambre. Elle a eſté Nourrice de Madame Anne-Elizabeth de France, morte le 10. Janvier 1664. & Femme de Chambre des autres Enfans du Roy. Ainſi le ſervice, eſtant joint à ſa bonne mine & à ſon eſprit, on peut dire que Sa Majeſté a fait paroiſtre ſon équité dans ce choix. Elle a nommé pour Femmes de Chambre, Mademoiſelle du Four,

Madame de S. Hilaire, Madame Lambert, Mademoiſelle Devizé, Madame de Boiſlogé, & Madame des Jardins. Elles ſont les plus anciennes qui reſtent de celles qui ont eu l'honneur de ſervir les Fils & Filles de France; & comme elles méritoient d'eſtre preferées, il ne ſe trouvoit perſonne qui euſt lieu d'en murmurer. Cependant les autres, quoy que n'ayant aucun ſujet de ſe plaindre, ont tout eſperé des bontez du Roy; & elles luy ont demandé la meſme gra-

10 MERCURE
ce, avec tant d'empreſſe-
ment & de confiance, que
bien qu'on n'euſt pas beſoin
de leur ſervice, le nombre
choiſy eſtant ſuffiſant, ce
Prince n'a pas laiſſé de les
recevoir dans les fonctions
qu'on leur avoit déja con-
fiées.

S'il tient pour les Hom-
mes une conduite ſi juſte, il
eſt encor plus exact pour ce
qui regarde le culte de Dieu.
Il en a donné d'éclatantes
marques, & dans la ſolemnité
de la Feſte de la Pentecoſte,
& dans les Proceſſions qui

oont esté faites à Versailles
l le Jeudy 28. de May, & le
l Jeudy 4. de ce mois jour de
l l'Octave. Je vous en fis une
s ample description, & vous
o en marquay toute la Pom-
l pe dans ma Lettre de Juin
o de l'année derniere. Ainsi,
l Madame, je me contente-
r ray aujourd'huy de vous dire
o que les mesmes choses y ont
esté observées, & que la
Chapelle neuve dont je vous
parlay il y a un mois, s'estant
trouvée presque au mesme
lieu où Sa Majesté avoit ac-
coûtumé de faire dresser un

Repoſoir, en a ſervy cette année. Le Roy & la Reyne accompagnez de Monſeigneur le Dauphin, de Monſieur & de Madame, ſuivirent la Proceſſion avec une pieté qui en inſpiroit aux moins zelez; apres quoy ils entendirent la grande Meſſe dans l'Egliſe de la Paroiſſe. Ce qui s'eſt fait à Paris, n'a pas eſté moins édifiant. Toutes les Proceſſions y ont paru avec grande pompe, & entr'autres celle de la Paroiſſe Royale de S. Loüis a eu un éclat extraordinaire. Quatre

Capitaines aux Gardes portoient les Bâtons du Daiz avec beaucoup de modestie & de gravité, C'estoient Mrs de Ferrand, de Bourlon, de Monceaux, & de Bretonvilliers. Le Clergé précedoit en Chapes avec les Flambeaux & les Torches ordinaires. Plusieurs Conseillers d'Etat, Maistres des Requestes, & Conseillers du Parlement, marchoient en Robes rouges derriere le Daiz, suivis d'un nombre infiny de Gens de l'un & de l'autre Sexe. La Procession s'arresta

au ſuperbe Repoſoir que fa
faire tous les ans Mr le Pro
cureur General de la Cou
des Aydes. Quoy que la ma
gnificence en ſoit tres-con
ſidérable, il y ajoûte toû
jours un Concert de Voix &
d'Inſtrumens, dont la juſteſ
ſe auroit dequoy contente
les plus difficiles en Muſi-
que. La Proceſſion ayant
paſſé ſur le Quay, on enten-
dit batre le Tambour de loin,
& ce batement répondoit au
ſon du Fifre. On avoit pla-
cé, par permiſſion du Roy,
deux Compagnies de ces Ca-

pitaines, aux deux coſtez
avancez du Pont Marie. El-
lles occupoient ce Poſte, l'u-
me & l'autre Chapeau bas,
ayant un genoüil en terre,
& l'autre élevé, avec le Mouſ-
quet tourné ſur l'eau. La
premiere Compagnie fit ſa
décharge lors qu'elle vit ap-
procher le Daiz. Les Tam-
bours à genoux marquerent
par le redoublement & le
bruit confus de leur baterie
leur reſpectueuſe adoration
pendant que le Daiz paſſa;
enſuite dequoy l'autre Com-
pagnie fit une ſeconde ſalve.

La Procession ayant repaſſe
par le Quay des Balcons de-
vant le Pont de Pierre, y fut
ſaluée de la meſme ſorte par
deux autres Compagnies, &
s'arreſta encore une fois au
Repoſoir de Mr le Procureur
General, où la meſme Sym-
phonie ſe fit entendre. Vous
remarquerez dans cette a-
ction deux choſes fort parti-
culieres. Rien n'édifie da-
vantage que de voir le Daiz
porté par quatre Officiers
d'Armée dans une ſolemnité
de Paroiſſe; mais ſi cela eſt
nouveau, ces marques de

pieté nous surprendront-el-
les, quand le Souverain en
donne par tout de si grands
exemples ? Il est aussi fort
nouveau que des Compa-
gnies aux Gardes soient ren-
gées en haye dans des Lieux
où Sa Majesté n'est pas. Ce-
la fait connoistre qu'Elle ne
refuse rien, lors qu'il s'agit
de la gloire du Maistre des
Souverains.

C'est dans cette veuë que ce
grand Prince ayant sçeu que
quelques-uns des plus ob-
stinez Religionnaires, non
seulement empeschoient les

autres de ſe convertir, mais qu'ils leur inſpiroient le deſſein de ſortir hors du Royaume avec leurs Familles, a fait publier depuis peu de jours une Déclaration, portant défences aux Gens de Mer & de Meſtier nez ſes Sujets, d'aller s'établir dans les Païs Etrangers ſous peine de punition contre les Chefs de Famille qui ſeront ſurpris, & d'amende contre ceux qui auront favoriſé leur ſortie. On peut voir par là que le Roy n'a point de plus forte paſſion que de voir la Verité réü-

nir tous ceux que les erreurs de Calvin ont ſéparez de l'Egliſe. Leur Party s'affoiblit fort, & c'eſt la-deſſus que Mr Ranchin de Montpellier a remply les Bouts-rimez de Mr Mignon. Je vous envoye ſon Sonnet.

SUR LE SOIN QUE prend le Roy de bannir l'Héreſie de ſon Royaume.

L'Héréſie autrefois plus ſuperbe
qu'un Pan,
Eſt enfin à la chaîne ainſi qu'une
Guenuche.
Le Grand LOVIS, malgré les ruſes
de Satan,

La rend par ſes Edits plus ſouple que
la Pluche.

§§

La Biche a moins d'ardeur à retrouver
ſon Fan,
Qu'il n'en a de nous voir enſemble
en meſme Ruche,
Quittant pour ce Projet qui l'occupe
tout l'An,
Celuy d'aller porter ſes Loix où naiſt
*l'*Autruche.

§§

Revenez, Dévoyez, & le Ciel vous
eſt hoc.
Vous aurez l'amitié de LOVIS ſur
le troc;
Voyez que du Party toûjours quel-
*qu'un dé-*niche.

§§

L'Egliſe vous appelle, & vous con-
jure Par

Ce Champ mal cultivé que vous laissez
en friche,
De rentrer dans son sein sans Si,
sans Mais, sans Car.

Il n'y a rien de plus agréable que le Provençal, surtout quand c'est une Femme qui le parle. Voyez, Madame, si vous l'aimerez dans ce Sonnet. Il est de M^r l'Abbé de Cary.

SONNET PROVENCAL
sur les Bouts-rimez de Pan.

IE Aire entendre per tout lou Par-
rapata pan,
Si juga d'au Lion coumo d'uno Gue-
nucho,

Estre amat como un Diou, & crench
como Satan,
Fusqnos eis bords glassars, donte ven
la Pelucho;

SE

Rire de l'Enemy, quand seis Explois
lou fan
Fondré comoun Eissame, quãd soüerte
de la Ruche;
Combatré Hyver, Stiou, & trionfa
tout l'An,
Tenir l'Aiglo plus bas que noun
voeto l' Autruche;

SE

En tous temps, en tou luec, s'y faire
*dire d'*hoc,
Aver ço qu'és de drech, sensso perto
ny troc,
Es ço que moun Rey fa, lors que la Pas
*dé-*nicho.

SS

VDin lou monde atamben con noun a
pa ſoun Par,
EEou pou mettre quand vou cent Pro-
vinços en fricho,
AParço que ſa valour es l'appuy de
ſon Car.

En voicy deux autres en-
core ſur les meſmes rimes,
mais ſur diférens ſujets. L'un
eſt de M^r l'Abbé le Labou-
reur, & l'autre m'a eſté en-
voyé ſous le nom de l'Habi-
tant en eſprit du Pré Saint
Gervais.

SUR LE BONHEUR de la Vie champestre.

HEureux qui prévenu des plaisirs du Dieu Pan,
Ne distingue en son cœur ny Belle, ny Guenuche,
Et qui de tous costez invincible à Satan,
Ne cherche qu'en ses Prez le Velours & la Pluche!

SI

Si parmy ses Troupeaux il compte un nouveau Fan,
Si de Fruits son Jardin, de Miel s'emplit sa Ruche,
Et qu'une ample Moisson vienne à couronner l'An,
*Il porte peu d'envie aux dépoüilles d'*Autruche.

§2

De l'Esprit & du Corps il tient le
repos hoc;
Content de sa fortune, il n'en veut
point de troc,
Et se borne aisément sans sortir de
sa Niche.

§2

L'Innocence est pour luy le plus ferme
*Rem-*par,
Il ne craint Ennemis, ny Voleurs,
pour son friche,
Sous un Roy dont la Terre adore le
grand Car.

SUR UN JARDIN de Campagne.

QVe j'aime ce Jardin, sejour
digne de Pan,
Où certain jeune Objet qui n'a rien
de Guenuche,

Juin 1682.

Tranquile, loin du bruit, à couvert
de Satan,
Pour faire la Bergere, aime à quiter
la Pluche!

SS

Là le chant des Oiseaux égayroit juſ-
qu'au Fan,
L'Abeille ne voit rien de meilleur
pour ſa Ruche,
Et meſme en la ſaiſon la plus triſte
de l'An
On s'y vient procurer la ſanté d'une
Autruche.

SS

Il eſt des Promenoirs où l'ombre eſt
toûjours hoc,
Deſſus une Terraſſe on en peut faire
troc,
L'Oranger, le Faſmin, y regne en
mainte Niche.

SS

Ah, ſi l'aimable Dieu que l'on peint
*en Pou-*par,
Veut enfin que le cœur de Philis ſe
*dé-*friche,
Qu'il l'attaque en ces lieux, & quand
j'y ſeray, Car...

La Ducheſſe d'Eſtramene a la deſtinée des Livres heureux. On prend party pour & contre, & elle ſert d'entretien dans les Compagnies que l'on croit le plus en droit de décider ſouverainement de la beauté des Ouvrages. Les uns l'attaquent ſur les ſentimens extraordinaires, quoy qu'exprimez vive-

ment. Les autres forcez d'en admirer les penſées, ſe retranchent ſur le ſtile qui leur paroiſt trop ſerré, & en general on n'y trouve des défauts, que parce qu'il eſt impoſſible de rien faire de parfait. L'Autheur a bien lieu d'eſtre content qu'on examine ſon Livre avec un peu de rigueur, puis que cette ſorte d'examen ſevere eſt une marque certaine de l'eſtime qu'on en fait. J'ay peine auſſi bien que vous à croire qu'il ſoit entierement d'une Dame. C'eſt cependant au

nom d'une Dame qu'on m'é-
crit la Lettre dont je vous
fais part. Comme elle ſert de
Réponce au Cavalier qui a
commencé d'expliquer ſes
ſentimens, je luy en ay en-
voyé une Copie ſuivant l'a-
dreſſe qu'il m'avoit marquée;
& s'il tient parole, je dois re-
cevoir dans peu de jours la
ſuite de ſa Critique. Liſez ce-
pendant ce qu'on répond à
ſes premieres Remarques.

A L'AUTHEUR DU M. G.

JE n'estois pas assez vaine, Monsieur, pour me flater d'avoir fait une chose que les Connoisseurs deussent approuver. Mais ce qui me surprend, c'est que l'on ait déja censuré, & que ce soit un Cavalier qui censure. Il me croit d'un sexe qui mérite du sien, de l'appuy & des applaudissemens plûtost que des corrections; & d'abord je n'ay pû

concevoir qu'un Homme, dont l'esprit paroît si délicat, & qui sçait dire tant de douceurs, fust capable de découvrir des défauts. J'en conserve neanmoins peu de ressentiment. Les Femmes pour l'ordinaire sont plus sensibles aux éloges qu'aux blâmes, parce qu'elles croyent toûjours bien plus mériter les unes que les autres, & en faveur des loüanges qu'il me donne, j'oublie assez ses censures pour luy rendre la justice qu'on luy doit. Il s'exprime bien. Il pense heureusement. Je le croy Homme connoissant le monde. Je le croy galant; & s'il m'est

permis de penétrer jusqu'à ſes deſſeins, je croy luy eſtre obligée de ce qu'il a écrit de moy, & qu'il n'en a dit du mal que pour paroiſtre moins ſuſpect ſur le bien qu'il en dit. Ce qui me donne cette opinion, c'eſt qu'il n'a dit du mal que ſur les endroits faciles à juſtifier.

Il reproche à Mademoiſelle d'Hennebury de s'eſtre mariée à un Homme qu'elle n'aime point, malgré l'engagement qu'elle avoit avec un autre. A cela, la réponce eſt aiſée. Ce n'eſt plus une choſe cachée que l'Hiſtoire n'eſt point Angloiſe; & bien que je

ne ſçache point par quel ſecret ou
quelle infidelité on a déja eſté
inſtruit de la veritable Scene, il
eſt certain que depuis la derniere
Gazette d'Hollande du dernier
mois, on ſçait que l'Avanture eſt
de noſtre Cour. Ainſi le Criti-
que n'a point dû s'attacher à des
vray-ſemblances, puis qu'elle ne
contient rien qui ne ſoit de fait,
& quand elle ſeroit une pure
Fable, c'eſt à dire une pure in-
vention qui doit eſtre conduite
ſur le poſſible & le vray-ſem-
blable, peut-eſtre y a-t-on don-
né des couleurs aſſez naturelles,
pour eſtre cruë une choſe entie-

rement vraye. Je demeure d'accord que ce que fait Mademoiselle d'Hennebury eſt extraordinaire; mais il ne le ſeroit pas, s'il eſtoit ſouvent des Perſonnes de ſon humeur. Ce n'eſtoit pas ſon action qu'il faloit examiner, c'eſtoit ſon caractere que je n'ay pas prétendu exempt de foiblesſe; & ſi ſon caractere eſt poſſible, ſon action a eſté neceſſaire. Quelque extravagance qu'il paroiſſe y avoir d'abord à penſer meſme qu'une Femme puiſſe quitter un Homme qu'elle aime, pour un autre qu'elle n'aime point, la choſe peut changer de face par

en détail de ſentimens, d'inci-
dens, de raiſons & de moyens.
Ainſi il ne faut pas toûjours dire
qu'une choſe n'a pû arriver, parce
que la propoſition, quand elle eſt
trauë & generale, en paroiſt fol-
le & impoſſible. Rien au mon-
de eſt il plus contraire à la vray-
ſemblance, que de dire qu'une
Mere tuë ſon Enfant pour s'en
nourrir? Cependant ſi un Au-
theur a l'adreſſe de bien dépein-
dre les malheurs d'une preſſante
famine dans une Ville aſſiegée;
ſi apres avoir bien fait combattre
l'amour d'autruy avec l'amour
propre, il ſçait encor donner à

celuy-cy l'avantage sur le premier, on ne doutera point que la chose n'ait esté effective. L'application, Monsieur, est aisée; & je croy m'estre assez expliquée, pour vous faire entendre par quelles raisons je prétens justifier l'action de Mademoiselle d'Hennebury.

Je le repete, Monsieur, je croy que celuy qui a écrit est de mes Amis, & dans cette opinion je me persuade que je ne hazarde rien à consentir qu'il continuë ses Remarques. Neanmoins si je me trompe, & s'il a quelque chose à remarquer où l'on

pût pas répondre, il me fera
grace de ne pas examiner trop
severement ces sortes d'endroits.
Je m'aime assez pour ne vouloir
point paroistre avec mes défauts,
du moins avec des défauts inex-
cusables; & puis qu'on me de-
mande mon consentement, on me
pardonnera si en ce cas je ne con-
viens à rien. On excusera bien
cette vanité dans un Sexe, que
les flateries de celuy de l'Obser-
vateur ont accoûtumé à présu-
mer beaucoup de soy-mesme, &
il voudra bien ne point détruire
par un trait de plume cette esti-
me avantageuse, que tant d'a-

ctions éclatantes, tant de respects
tant de services obligeans, nou
ont fait concevoir pour tous le
Hommes.

Ce n'est pas assez pour moy
Monsieur, c'est à dire pour un
Personne un peu glorieuse, qu
l'on ne publie point mes fav
tes par galanterie seulement &
par generosité. Je ne veux poin
tout devoir à l'un & à l'autre
& je seray bien aise de m'excu
ser des sentimens que l'on pour
roit avoir sur la Seconde Partie
Elle a esté faite en si peu de temp
par l'engagement que l'on avoi
pris de finir au plûtost; on a e

peu de loisir de faire des reflé-
xions, qu'il y auroit lieu de par-
donner de plus grands défauts
que ceux qu'on pourroit y re-
marquer. Un des premiers Hom-
mes de nostre siecle, plein de ver-
tu, plein de mérite, & dont la
capacité & la politesse sont les
moindres avantages, bien que
l'une luy attire tant d'admira-
tion dans la plus illustre Acadé-
mie du monde, & l'autre tant
d'estime parmy les Personnes ga-
lantes, peut porter un témoigna-
ge incontestable que cette derniere
Partie a esté toute faite en tres-
peu de jours. Il y a eu un autre

incident, c'eſt que par le peu d'uſa
ge que j'ay de l'Imprimerie, ne
m'étant point reſervé le ſoin des
Epreuves, il y eſt demeuré des re-
dites & des fautes aſſez ſenſibles,
pour que l'on croye que je ne les y
aurois pas laiſſées, ſi j'y avois ſeu-
lement jetté les yeux. C'eſt,
Monſieur, ce que je vous prie de
faire ſçavoir au Cavalier, qui
s'eſt adreſſé à vous pour m'en-
voyer ſes Remarques. Agréez
en meſme temps les remercîmens
que je vous fais, de la maniere
obligeante dont vous avez parlé
de mon Livre dans deux de vos
Lettres. Je ne dois pas en eſtre

Surprise, puis que vous faites profession de n'y mettre rien qui ne soit à l'avantage de ceux dont vous avez quelque chose à dire.

On a eu icy nouvelles que Mr le Marquis de Saffenage, l'un des deux premiers Barons du Dauphiné, avoit épousé depuis six semaines Mademoiselle de S. André Vi-rieu. Elle est Fille de Mr le Marquis de S. André, Premier Président au Parlement de Grenoble. C'est une jeune Personne qui sortoit du Monastere de Montfleury, où

elle a toûjours esté élevée, & qui marque infiniment de l'esprit. L'air de douceur qui est répandu dans toutes ses actions, la fait aimer de tous ceux qui la connoissent. Mr le Marquis de Sassenage est d'une des plus illustres & anciennes Maisons de France, tres-considérable par les Emplois que ses Ancestres ont eus dans les Armées, & aux Gouvernemens de cette mesme Province. Il est Petit-Fils du costé maternel de Mr de Boissieux, qui a esté Premier

Président en la Chambre des Comptes, & qui s'est rendu si celebre par son éminent sçavoir, & par les divers Ouvrages qu'il a mis au jour. Son Traité des Fiefs a esté receu & admiré dans tout le Royaume. La Nôce se fit au Chasteau du Virieu, où ils furent visitez de toute la Noblesse des environs. La Ville de Grenoble qui aime naturellement ses Magistrats, & sur tout Mr de S. André, qui par le zele qu'il a pour le service du Roy & l'inté-rest du Public, s'est acquis

une eſtime generale, députa deux de ſes Conſuls & une partie des Officiers de l'Hôtel de Ville, pour luy faire compliment ſur ce mariage. Mr Chorier Avocat de la Ville, & Hiſtoriographe de la Province, porta la parole. Il eſt d'un mérite ſi diſtingué, qu'on ne peut douter que ce ne fuſt avec grand ſuccés. La joye de cette illuſtre alliance a paru univerſelle. Les Pennonages de la Ville la firent éclater le 18. de l'autre mois par le bruit des Mouſquets & par le feu des

musées. Ce fut une Feste qui attira un concours de Peuple extraordinaire. Le lendemain les Officiers de ces divertissemens allerent complimenter Mr le Premier Président. Mr Baudet leur Colonel estoit à leur teste.

Je ne vous puis parler de Grenoble, sans vous dire quelque chose de son illustre Prélat. Il n'a d'application qu'à chercher toûjours de nouveaux moyens d'augmenter les fruits qu'il fait soarmy les Peuples, dont Dieu luy a remis la conduite. Il

a préché le dernier Carême
entier dans sa Cathédrale
sans s'estre donné un jour de
repos; & il n'y a aucune Pa-
roisse dans toute l'étenduë
de son Diocese, où malgré
les injures du temps, & les
difficultez des Montagnes,
il n'aille faire toutes les
années les consolantes visi-
tes d'un veritable & zelé
Pasteur. Vous pouvez juger
avec quelle joye il y est re-
ceu, & combien sa vigilan-
ce sert à mettre l'ordre dans
tous les Lieux où il va.

Je vous envoye une Fa-

lole de Mr Daubaine. C'eſt
n.ſſez vous dire, pour eſtre
n.ſſuré que vous la lirez avec
lolaiſir.

LE ROSSIGNOL ET LE MILAN.

FABLE.

UN Roſſignol ſe trouvant ſous la pate
D'un Milan, Beſte ſcélerate,
L'Attila des petits Oyſeaux;
Ah, ne me mangez pas, *luy dit-il d'un air tendre.*
Sur moy que trouvez-vous à prendre?

Je ne puis ſeulement vous fournir
deux morceaux;
Et ſi vous le voulez, je vais vous
faire entendre
Tout ce que la Muſique a de plus
merveilleux.
Pour vous-meſme, Seigneur, con-
ſervez-moy la vie;
De bon cœur je conſens à vous
ſuivre en tous lieux.
Plus de chagrins pour vous, plus
de mélancolie.
Voyez ce que je vaux, voyez à
quoy je ſers.
Autant de fois que vous pren-
dra l'envie
D'avoir le plaiſir des Concerts,
Je vous le donneray ; ma douce
mélodie
Pour cela ſeule me ſuffit.
Seule elle vaut l'Opéra de Per-
ſée.

Jamais Gascon eut-il une telle pensée?
A tout cela le Milan répondit.
Vostre Musique est sans pareille;
Vous comparer Lully, ce seroit se moquer;
Mais mon plaisir n'est point le plaisir de l'oreille,
Et partant, nostre Amy, je prétens vous croquer.
Là-dessus il l'étrangle, & puis le gobe en plume,
Car faire du Rosty n'est pas une coûtume
Dont jamais les Milans se soient voulu piquer.

§2

C'est tout de bon, jeune Climene,
Ie suis tombé dans vos filets;
Ou, pour parler en des termes plus nets,
Juin 1682.

Et que l'on entende ſans peine,
Pour vous je commence à ſentir
Ce que l'amour inſpire de plus tẽdre;
Mais tout d'un coup vous me faites comprendre
A quoy cela peut aboutir.
I'ay beau du Roſſignol emprunter le langage,
I'ay beau vous prôner l'avantage
Qu'on tire d'un Amant qui ſçait faire des Vers;
I'ay beau dire qu'à l'Univers
Les miens feroient ſçavoir combien vous eſtes belle,
Helas! c'eſt ne vous rien offrir.
Vous n'en eſtes pas moins cruelle,
Ie le vois bien, il faut mourir.

Vous croyez peut-eſtre que les Amans ne veulent mourir qu'en Vers, & qu'on

'en voit point qui prennent
ette réſolution, ſi ce n'eſt
ans une Fable. Il m'eſt ai-
de vous détromper, en
ous apprenant une Avan-
ure, que des Perſonnes tres-
ignes de foy vous aſſure-
ont eſtre veritable. Un jeu-
e Marquis à qui ſa naiſſan-
e & ſes belles qualitez don-
oient entrée chez les Per-
onnes les plus conſidérables
u beau Sexe, voyoit la plû-
art de celles qui paſſoient
our eſtre aimables, ſans
ucun péril pour ſa liberté.
l eſtoit fort délicat ſur le

vray mérite ; & comme en
examinant toutes les Belles,
il leur trouvoit des défauts
dont il ne pouvoit s'accom-
moder, quelques fréquen-
tes attaques qui luy fussent
faites, il n'avoit aucune pei-
ne à se garantir des surprises
de l'amour. Apres que son
cœur eut esté long temps oi-
sif, le moment vint où il
trouva dequoy l'occuper. Un
Homme de qualité faisant à
la Cour fort bonne figure,
alla se marier en Province à
une riche Heritiere d'une
Maison tres-connuë, & un

nois apres il l'amena à Pa-
is. Elle n'estoit point de ces
beautez régulieres, dont la
Nature semble avoir pris pei-
ne à finir les traits; mais el-
le avoit un air si piquant, &
ant d'agrément estoit ré-
oandu dans sa personne &
dans ses manieres, qu'il estoit
oresque impossible de n'en
estre pas touché. Elle ne fut
oas si-tost arrivée, que l'on
s'empressa de tous costez à
aller congratuler sur son
mariage. Le jeune Marquis
fut un des premiers, dont elle
receut les complimens. Il

alla chez elle plein de cett
confiance qui luy avoit toû
jours ſi bien réüſſy ; & quo
qu'il fuſt frapé tout à cou
en la voyant, & qu'il ſenti
ce trouble ſecret, qui eſt l
préſage d'une grande paſ
ſion, il crut avoir eſſuyé de
occaſions plus dangereuſes
& qu'apres un examen u
peu ſérieux, ſa raiſon plu
libre le maintiendroit dan
l'indépendance, où il s'eſtoi
toûjours conſervé. Il s'atta
cha donc à étudier cette char
mante Perſonne ; mais ſoi
que ſon cœur trop prévenu

luy cachaſt en elle ce qu'il woyoit dans les autres, ſoit que l'habitude qu'on prend en Province d'une vie plus retirée, luy euſt acquis une droiture d'eſprit qui luy laiſſaſt ignorer ce que c'eſt que fourbe & que tromperie, plus il voulut la connoiſtre, plus cette application luy découvrit un mérite dégagé de tout défaut. Elle parloit juſte, donnoit un tour agréable à tout ce qu'elle diſoit, & avoit ſur tout des honneſtetez ſi engageantes, qu'il ne faut pas s'étonner ſi en

peu de temps elle eut un
groſſe Cour. Le jeune Mar
quis qui alloit ſouvent che
elle, ne fut pas fâché d'
trouver la foule. Elle em
peſchoit qu'on ne remar
quaſt l'empreſſement de ſe
ſoins; & il eſpera d'ailleur
qu'ayant l'eſprit fin & dél
cat, il brilleroit davantag
parmy un nombre de Ger
qui ne débitant que des lieu
communs, eſtoient incont
nent épuiſez. L'impreſſio
que fit ſur ſon cœur le m
rite de la Dame, luy fit co
noiſtre en fort peu de temp

que ce qu'il ſentoit pour el-
le eſtoit de l'amour ; mais ce
mérite avoit un charme ſi
attirant, qu'il eſtoit contraint
d'applaudir luy-meſme à ſa
paſſion ; & quand il n'euſt
pas voulu s'y abandonner, il
eſtoit de ſa deſtinée de s'y
ſoûmettre, & tous les efforts
qu'il euſt pû faire pour s'en
garantir auroient eſté inu-
tiles. Cependant, pour ne
négliger aucun remede dans
la naiſſance du mal, il ſe pri-
va quelques jours du plaiſir
de voir la Dame, & la lon-
gueur de ces jours luy fut ſi

insupportable, que tous le
plaisirs sembloiẽt estre mort
pour luy. La Dame qui est
moit son esprit, & qui s'esto
apperceuë que les derniere
conversations qu'elle avoi
euës avec ceux qui la voyoiẽ
ordinairement, n'avoien
pas esté si vives, parce qu'i
avoit manqué de s'y trouver
luy reprocha sa désertion en
le revoyant, & ce repro-
che qu'elle luy fit d'une ma-
niere fine & spirituelle, a-
cheva de le résoudre à luy
donner tous ses soins. Ce
n'est pas qu'en s'attachant

à l'aimer, il n'enviſageaſt la témerité de ſon entrepriſe. Il la connoiſſoit d'une vertu délicate, que les moindres choſes pouvoient effrayer; & dans les ſcrupules où il la voyoit ſur l'intéreſt de ſa gloire, il avoit peine à comprendre comment il pourroit luy parler d'engagement; mais quoy qu'il ouvrit les yeux ſur le péril du naufrage, il ne laiſſa pas de s'embarquer. L'amour diſſipoit ſes craintes, & les miracles qu'il fait tous les jours ſur les cœurs les moins ſenſibles,

luy en faiſoient attendre un pareil. Pour moins hazarder il crût à propos de prendre un air libre qui l'autoriſaſt à expliquer un jour à la Dame ſes plus ſecrets ſentimens. Il luy diſoit quelquefois d'une maniere galante & toute agréable, qu'elle ne connoiſſoit pas la moitié de ſon mérite. Quelquefois il s'aviſoit de luy trouver de nouveaux brillans qui le faiſoient s'écrier ſur ſa beauté; & en luy diſant devant tout le mõde qu'on hazardoit beaucoup à la voir, il croyoit l'ac-

:oûtumer insensiblement à
uy permettre de faire en par-
:ticulier l'aplication de ce qu'il
ssembloit n'avoir dit qu'en
general. Un jour qu'il estoit
seul avec elle, apres avoir
plaisanté sur une Avanture
de Gens qu'elle connoissoit,
il luy dit avec cet air libre
& enjoüé, dont il s'estoit fait
une habitude, qu'il s'éton-
noit qu'il pust s'aimer as-
sez peu pour venir toûjours
se perdre en la regardant. La
Dame d'abord ne repous-
sa la douceur qu'en luy ré-
pondant qu'il estoit fou; mais

il ajoûta tant d'autres choſes, qui faiſoient entendre plus qu'on ne vouloit, & il jura tant de fois, quoy que toûjours en riant, qu'il ne diſoit rien que de veritable, qu'elle fut enfin forcée de prendre ſon ſérieux, & de luy marquer en termes fort clairs, qu'il ne pouvoit eſtre de ſes Amis, s'il ne changeoit de conduite. Le Marquis luy repliqua, que la qualité de ſon Amy luy ſeroit tres-glorieuſe; qu'il ſçavoit trop la connoiſtre, & ſe connoître luy-meſme, pour en oſer

uhaiter une autre ; mais
u'il eſtoit impoſſible qu'il
écut content, ſi elle ne luy
.iſoit la grace de le rece-
oir pour ſon Amy de diſtin-
:ion. La Dame que ſa vertu
endoit tres-peu diſtinguante,
épondit d'un ton fort fier,
u'elle ne croyoit devoir
iiſtinguer les Gens que par
eur reſpect & par leur ſages-
e; & que quand il n'oublie-
oit pas ce qu'il luy devoit,
eut-eſtre voudroit-elle bien
e ſouvenir qu'il n'eſtoit pas
ans mérite. Cette réponſe,
qu'elle accompagna d'un re-

gard ſevere, déconcerta l
jeune Marquis. Il vint d
monde, & quoy qu'il puſ
faire pour ſe remettre l'eſprit
il demeura dans un embar
ras qui l'obligea de ſe reti
rer. Les refléxions qu'il fi
furent cruelles. Il avoit l
cœur remply du plus violen
amour que l'on euſt jamais
& loin que la fierté de la Da
me luy aidaſt à l'affoiblir, i
entroit dans les raiſons qui
l'avoient portée à luy oſter
l'eſpérance. Cette conduite
redoubloit l'eſtime qu'il a
voit pour elle, & plein d'ad

miration pour ſa vertu, ne
pouvant la condamner, quoy
qu'elle fuſt cauſe de toutes
es peines, il ſe trouvoit com-
me aſſujety à la paſſion qui
le tourmentoit. La neceſſité
d'aimer, & la douleur de ſça-
voir qu'il déplaiſoit en ai-
mant, le firent tomber dans
une humeur ſombre qui fut
bientoſt remarquée de tous
ceux qui le voyoient. Ce
n'eſtoit plus cet Homme en-
joüé, qui tant de fois avoir
eſté l'ame des plus agréables
converſations. Le trouble &
l'inquiétude eſtoient peints

ſur ſon viſage. Il révoit
tous momens, & il y avo
des jours où l'on avoit pei
à l'obliger de parler. Ce cha
gement ayant ſurpris tout
monde, chacun chercho
ce qui l'avoit pû cauſer, &
apportoit de fauſſes raiſon
pour empeſcher qu'on n
devinaſt la veritable. Il n'
avoit que la Dame qui ſ
gardoit bien de luy deman
der ce qu'elle eſtoit fâché
de ſçavoir ; & quand quel
quefois on le preſſoit devan
elle d'employer quelque re
mede contre le chagrin qu

e dominoit, elle disoit que s'il
uivoit ses conseils, il iroit fai-
re voyage ; qu'en changeant
de lieux, on changeoit sou-
vent d'humeur, & que rien
n'estoit plus propre à guérir
de certains maux, que de pro-
mener ses yeux sur des objets
étrangers, qui par leur di-
versité ayant dequoy occu-
per l'esprit, en banissoient
peu à peu les tristes images
qui le jettoient dans l'abate-
ment. Il n'entendoit que trop
bien ce qu'elle vouloit luy
dire, & il s'estimoit d'autant
plus infortuné, qu'en luy

conſeillant l'éloignement ; elle luy faiſoit paroiſtre que ſon abſence la toucheroit peu. Il n'oſoit pourtant s'en plaindre, parcequ'il n'euſt pû le faire ſans parler de ſon amour, & que la crainte de l'irriter tout-à-fait, eſtoit un puiſſant motif pour le retirer. Enfin apres avoir bien ſouffert & s'eſtre longtemps contraint à ſe taire, il luy dit que la raiſon l'avoit remis dans l'état où elle pouvoit le ſouhaiter; que bien loin d'exiger d'elle aucune amitié de préference, comme il avoit eu le

malheur de luy déplaire, il
e croyoit moins en droit
que tous ſes autres Amis, de
prétendre à ſon eſtime; &
qu'afin de reparer une faute
qu'il avoit peine luy-meſme
ſe pardonner, il luy pro-
eſtoit qu'il n'attendroit ja-
mais d'elle aucun ſentiment
Hont il puſt tirer quelque
vantage. La Dame luy té-
moigna qu'elle eſtoit ravie
qu'en changeant de ſenti-
mẽs, il vouluſt bien ne la pas
réduire à le bannir de chez
elle; mais elle fut fort ſur-
priſe, quand apres l'avoir aſ-

ſurée tout de nouveau qu'i
n'aſpiroit plus à eſtre aimé, i
la conjura de luy accorde
un ſoulagement qui ne pou
vant intéreſſer ſa vertu, pou
voit au moins luy rendre l
vie plus ſuportable. Ce ſou
lagement eſtoit d'oſer luy
dire, ſans qu'elle s'en offen
ſaſt, qu'il avoit pour elle l
plus violente paſſion, & qu
faiſant conſiſter tout ſon bon
heur dans le plaiſir de l
voir, il luy conſacroit l
plus ſincere & le plus reſpe
ctueux attachement qu'elle
pouvoit attendre d'un Hom

me, qui ne conſervant au-
cune prétention, l'aimoit
ſeulement parce qu'elle avoit
mille qualitez aimables. La
Dame ayant repris ſon air
ſérieux, luy dit avec une nou-
velle fierté, qu'on ne luy a-
voit jamais appris à mettre
de diférence entre ſouffrir
d'eſtre aimée, & avoir deſſein
d'aimer ; & qu'eſtant fort
éloignée de ſentir ſon cœur
dans ces diſpoſitions, elle ſe
verroit contrainte de rompre
avec luy entierement, s'il
s'obſtinoit à no rrir un fol
amour, que mille raiſons

avoient dû luy faire éteindre. Il fit ce qu'il pût pour la fléchir, & il la trouva inéxorable. Il luy parla de la meſme ſorte en deux ou trois autres occaſions, attaché toûjours à ce faux raiſonnement, que ne demandant aucune correſpondance, il pouvoit luy dire qu'il l'aimoit ſans qu'elle euſt lieu de s'en plaindre. Il receut encor les meſmes réponces ; & enfin la Dame luy défendit ſi abſolument de luy parler jamais de ſa paſſion, qu'il luy répondit avec les marques d'un

d'un vray deſeſpoir, qu'il luy
ſeroit plus aiſé de renoncer
à la vie ; qu'il en ſçavoit les
moyens, & que quand le
mal ſeroit ſans remede, elle
auroit peut-eſtre quelque dé-
plaiſir d'en avoir eſté la cau-
ſe. La Dame luy repliqua
froidement que ſi la joye de
mourir avoit dequoy le tou-
cher, il pouvoit ſe ſatisfaire,
& qu'elle eſtoit laſſe de luy
donner d'utiles conſeils. Il
ſortit outré de ces dernieres
paroles, & ſe mit en teſte
de luy arracher au moins en
mourant une ſenſibilité, dont

tout ſon amour n'avoit pû le rendre digne. Il s'encouragea le mieux qu'il pût ; & ſe ſentant de la fermeté autant qu'il crût en avoir beſoin, il ſe rendit deux jours apres chez la Dame à onze heures du matin. Il choiſit ce temps pour la trouver ſeule, & dans la crainte qu'elle ne le renvoyaſt s'il la faiſoit avertir, il monta tout droit ſans la demander juſqu'a ſon Appartement. Il n'y rencontra que la Suivante, qui luy dit que ſa Maiſtreſſe eſtoit allée à l'Egliſe; qu'elle en reviendroit

incontinent, & qu'il pouvoit
choisir de l'attendre, où de
l'y aller trouver. Il prit ce
premier party, & commen-
çant à marcher dans la
Chambre de la Dame avec
l'action d'un Homme qui
méditoit quelque chose, il
s'attira les regards de cette
Suivante, qui remarqua dans
ſes yeux un égarement qui
la surprit. Elle sortit de la
Chambre, voyant qu'il ne
parloit point, & se mit en
lieu d'où il devoit luy estre
facile d'observer ce qu'il fe-
roit. Apres qu'il eut encor

marché quelque temps, il s'arreſta tout d'un coup tenant ſa main ſur ſon front, & révant profondement. Enſuite elle luy vit tirer un Poignard, & le mettre nud ſous la Toilete. La frayeur qu'elle eut penſa l'obliger à faire un cry; mais ſçachant la choſe, elle demeura perſuadée qu'il n'en pouvoit arriver de mal; & il luy parut qu'il valoit mieux ne rien dire. Dans ce meſme tẽps on entendit rentrer le Caroſſe, & auſſitoſt elle vint dire au Marquis que ſa Maiſtreſſe arrivoit. Le Marquis eſtant

Sorty de la Chambre pour luy
présenter la main sur l'Esca-
lier, la Suivante prit ce temps
pour se saisir du Poignard;
& par je-ne-sçay-quel mou-
vement, trouvant un Busc
sur la Table, elle le cacha
sous la Toilete, au mesme
lieu où le Poignard avoit esté
mis. La Dame entra dans sa
Chambre, & entretint le
Marquis de quelques nou-
velles. Il eut la force en luy
répondant, de luy déguiser
son trouble; & la Suivante
estant sortie sur quelque or-
dre que luy donna sa Maî-

treſſe, il ſe mit à ſesgenoux, la conjurant de nouveau, & pour la derniere fois, de ne point pouſſer ſon deſeſpoir aux extrémitez, où il craignoit qu'il n'allaſt. La Dame appréhendant qu'on ne le ſurpriſt dans cette poſture, le fit relever d'autorité abſoluë; & quand il vit que ſans s'émouvoir de ce qu'il luy proteſtoit qu'il eſtoit capable de ſe tuer, elle appelloit ſa Suivante pour le mettre hors d'état de continuer ſes plaintes, tout hors de luy-meſme, & ne ſe poſſe-

bdant plus, il courut à la Toi-
lete, prit le Busc qu'il y trou-
va, & s'en donna un coup
de toute sa force, sans s'ap-
percevoir que son Poignard
avoit esté métamorphosé.
La Dame surprise de ce
coup de Busc, ne sçavoit
que croire d'un transport si
ridicule. Cependant elle le
vit tomber à ses pieds. Son
imagination vivement fra-
pée du dessein de se tuer,
avoit remüé tous ses esprits;
& ne doutant point qu'il ne
se fust fait une blessure mor-
telle, il perdit la connoissan-

ce & reſta longtemps évanoüy. La Suivante entra dans ce moment, & ne ſe pût empeſcher de rire de voir le Marquis en l'état ou il eſtoit. La Dame ne ſongea qu'à l'en tirer, & ne voulut appeller perſonne, afin d'étouffer la choſe dont on euſt pû faire des contes fâcheux, ſi elle euſt ſouffert qu'elle euſt éclaté. Enfin il revint à luy apres quelque peine qu'on prit pour cela. Il pria d'abord qu'on le laiſſaſt mourir ſans ſecours; ſurquoy la Dame luy dit qu'il aimoit la

t'ie plus qu'il ne penſoit, &
qu'il pouvoit s'aſſeurer de
n'en ſortir de longtemps, s'il
ne vouloit employer qu'un
Buſc pour ſe délivrer de ſes
malheurs. Il crût que la Da-
me, pour mieux l'inſulter,
affectoit la raillerie, & cher-
cha le ſang qu'il devoit avoir
perdu. Il n'en trouva point,
& moins encor de bleſſure.
Il s'eſtoit donné le coup de
ſi bonne foy, qu'il ne pou-
voit revenir de ſa ſurpriſe. Il
demanda par quel charme
on l'avoit ſauvé de ſon deſeſ-
poir; & la Dame qui eſtoit

bien éloignée de comprendre qu'il euſt voulu ſe tuer effectivement, luy ayant marqué qu'elle n'aimoit point de pareilles Scenes, la Suivante ne luy voulut pas oſter la gloire qu'il méritoit par ſa courageuſe réſolution de tourner ſon bras contre luy-meſme. Elle montra le Poignard, & raconta ce qu'elle avoit fait. Le Marquis fut ſi honteux de l'avanture du Buſc, qu'eſtant d'ailleurs accablé par les reproches que luy fit la Dame d'un emportement ſi extravagant, il ſe re-

tira chez luy ſi-toſt qu'il fut
en état de s'y conduire. La
neceſſité où il ſe trouva de ne
s'a plus voir, luy fit prendre
le deſſein de s'éloigner, &
pour en tirer quelque mé-
rite, il ſe réſolut à voyager,
afin qu'elle puſt connoiſtre
que meſme en ſe banniſſant,
il s'attachoit à ſuivre ſes or-
dres. Il eſt arrivé à Rome,
où il prétend demeurer aſſez
longtemps pour ſe guérir de
ſa paſſion.

L'Air nouveau qui ſuit, ne
peut manquer de vous plaire.
Il eſt de l'illuſtre Autheur

dont je vous en ay ſouvent envoyé. Je me ſouviens de vous avoir dit qu'il devoit donner un Livre nouveau d'Airs gravez, ayant pour titre, *Second Mélange*. Il ſe vend préſentement au Palais avec ſes autres Livres d'Airs gravez. Ce dernier fait le dixiéme.

AIR NOUVEAU.

EN vain Tircis s'efforce de me plaire.
En vain ſes pleurs, ſes regards, ſes ſoûpirs,
Rangent de ſon party mes plus tendres deſirs.

Helas, Amour, je ne puis me défaire
D'une raiſon importune & ſevere
Qui me défend de goûter tes plaiſirs.

Un galant Homme qui ſçait auſſi bien aimer que faire des Vers, s'eſt plaint du peu de ſuccés de ſon amour, par deux Madrigaux que j'adjoûte icy. Voyez s'il a merité qu'on le réduiſe à ſe plaindre.

MADRIGAL.

Ris conſentiroit, dit-elle, à s'engager,
l'on pouvoit trouver un fidelle Berger.

Quel prétexte elle donne à ſon indi-
férence !
Devroit-elle douter de ma ſincerité?
Cinq ans d'amour, de ſoins, & de
perſeverance,
Sont d'aſſez ſeûrs garands de ma
fidelité.

AUTRE MADRIGAL.

ELle me défend de la voir,
La cruelle Beauté, dont j'adore l'em-
pire,
Et malgré mon cœur qui ſoûpire,
J'obeïs, & m'en fais un funeſte de-
voir,
Trop heureux dans mon deſeſpoir,
Si ma ſoûmiſſion extréme
Peut luy prouver combien je l'aime

On ne s'eſt pas ſeulemen

vy du Provençal pour pu-
ïer les grandeurs du Roy;
n a fait auſſi un Sonnet Gaſ-
on ſur cette meſme matiere.
vous l'envoye. Les rimes
Par & *Car* y ſont em-
oyées d'autant plus heu-
ſement, que ces deux
iots ſignifient *Pair* & *Cher*
n cette Langue.

OUNET BOUT-RIMAT,
en Linguo Moundino,

A LA GLORIO DEL REY.

LOV Rey que ran la Pax as trou-
petets de Pan,
'a bouqua l'Enemic millou qu'uno
Guenucho.

El fa luzi la Croux oun regnabo
Satan,
Et s'abillo de fer may ſouben que de
plucho.

SE

El n'a qu'eis Enemics que ſas bertu
l'y fan.
Coum'uno ſaïo Abeillo el ſap rampli
ſa Rucho;
El fa may dins un jour qu'eis autres
dins tout l'an,
E coubo tout deis els pla millou qu'u
Autrucho.

SE

El pot tout ço qu'el bol, tout ço qu'el
dits es hoc,
Pren tout de bouno guerro, e jamai
per troc,
La bertut dins ſoun cor es coum odin
ſa nicho.

up d'autre Rey dambel nou pot ana
del par,
ou Royaume ſens'el ſerio toumbat
en fricho,
LOVIS es del Cel lou préſen lou
plus car.

Je me ſuis informé, Ma-
ſame, de ce que vous m'a-
ez témoigné avoir envie de
avoir de feu Mr l'Eveſque
e Caſtres, dont je vous dis
eu de choſe quand je vous
ppris ſa mort il y a deux
nois. Il eſtoit Frere de dé-
unt Mr Tubeuf Préſident à
a Chambre des Comptes,
ue la Reyne Mere choiſit

pour eſtre un de ſes Exécu-
teurs teſtamentaires. C'eſt
luy qui a eu le ſoin de faire
achever le Val-de-Grace.
Vous en connoiſſez la ma-
gnificence. Elle ſera un eter-
nel monument de la piete
de cette Princeſſe. La Ville
de Toulouſe conſerve un
prétieux ſouvenir de ceux
que le Pere de ces Meſſieurs
a laiſſez à cette Capitale de
Languedoc. Le College de
Leſquille luy doit la beauté
de ſes Bâtimens, le nombre
de ſes Revenus, & enfin l'é-
tat floriſſant où il eſt préſen-

ement. Leur Famille eſt ori-
ginaire d'Auvergne, & alliée
à tout ce qu'il y a de conſi-
dérable dans la Robe.

Feu Mr de Caſtres eſtoit Docteur de Sorbonne. Il fut Agent du Clergé, & il s'acquita de cet Employ avec beaucoup de capacité & de prudence. Mr le Cardinal Mazarin l'avoit envoyé à Rome auparavant pour y négotier des Affaires d'importance touchant la Religion. Sa conduite eut un ſuccés ſi heureux, que ce Miniſtre, dont il mérita l'eſtime

& la bienveillance, luy fit donner deux Abbayes. On le nomma quelque temps apres à l'Eveſché de S. Pont. Il fut à peine ſacré, qu'il remit volontairement les deux Abbayes, une Penſion qu'il avoit ſur la Cure de S. Sulpice, & un Prieuré, ne voulant avoir qu'un Benéfice. Il fit des Ordonnances, des Rituels, des Miſſions, & un ſi grand nombre de Viſites, que ſon Dioceſe fut en peu de temps un des mieux réglez du Languedoc ; mais lors qu'il commençoit à re-

ueillir le fruit de ſes peines,
fut choiſy pour eſtre Eveſ-
ue de Caſtres. Cette tranſ-
ition le toucha ſenſiblemẽt.
ne pouvoit ſe réſoudre à
uitter un Dioceſe qu'il ai-
noit d'une tendreſſe vraye-
ment paternelle. Mais Dieu
voit beſoin de ſon zele dans
eluy où il eſtoit appellé.
'Heréſie le déchiroit depuis
n long temps, & il y falloit
n Homme qui euſt ſon ſça-
oir & ſa pieté, pour rame-
er tant de Freres égarez, &
e faire de tous ces Diocé-
ains qu'un meſme Trou-

peau. Ce Prélat ne trompa pas les eſpérances qu'on avoit conceuës de luy. Les Temples des Prétendus Reformez devinrent deſerts, & en peu de temps les Converſions furent ſi nombreuſes, qu'il fit commencer une Egliſe Cathédrale ſur ſes anciens fondemens. Jugez, Madame, quelle joye il eut de voir les Enfans de ceux qui l'avoient détruite, travailler eux-meſmes à la rebaſtir. Il ne faiſoit rien dans ſon Dioceſe ſans conſulter ſon Chapitre. Il appelloit les

Oignitez ſes Confreres, &
es Chanoines ſes Freres,
yant pour eux une eſtime
& une amitié qui répondoit
u reſpect qu'ils luy ren-
loient. Il a fait baſtir un
alais Epiſcopal qui luy a
couſté cent mille francs, &
efuſa de ceux de ſon Dio-
ceſe douze mille écus qu'ils
uy offroient pour cela. Je
ne parle point de pluſieurs
Fondations qu'il a faites, &
des grands biens qu'il a laiſ-
ſez à ſon Egliſe. Je vous di-
ray ſeulement qu'apres l'a-
voir gouvernée l'eſpace de

dix-huit ans, il l'a choiſie pour ſon Heritiere, n'ayant point voulu enrichir un Neveu du Patrimoine des Pauvres. Il a donné ſon cœur aux Jacobins de Caſtres, & une ſomme conſidérable pour baſtir une Chapelle. Ils l'ont reçeu avec de tres-grandes marques de religion & de pieté. Quelques jours apres que le Chapitre eut appris ſa mort, il luy fit faire un Service des plus ſolemnels dans l'Egliſe Cathédrale. Les Officiers de Juſtice, les Conſuls de la Ville,

& tous les Ordres Religieux,
" assisterent, & ce fut Mr.
"Abbé Vidal, Docteur de
Sorbonne, & Theologal, qui
prononça l'Oraison Fune-
bre.

Henry de Bourbon, ap-
pellé d'abord Gaston de Foix,
Duc de Verneüil, Pair de
France, Comte de Baugency,
de Senlis, & de Compiegne,
Chevalier des Ordres du
Roy, & Gouverneur de
Languedoc, mourut dans
son Chasteau de Vernœüil le
28. de l'autre mois en sa 82.
année. Je ne pus vous en

rien dire la derniere fois, par-
ce que cette nouvelle ne fut
receuë à Paris, qu'apres que
j'eus achevé ma Lettre. Ce
Prince nâquit au mois de
Janvier 1601. & estoit Fils du
Roy Henry IV. & de Cathe-
rine-Henriete de Balzac-
d'Entragues, Marquise de
Verneüil. Il a possedé les
Abbayes des Vaux de Ber-
nay, de Bonport, de Tyron,
de S. Germain des Prez, d'Or-
camp, de la Valasse, de Fes-
camp, & de S. Taurin d'E-
vreux, & fut pourveu de l'E-
vesché de Metz, dont il a

porté longtemps le titre. Ensuite ayant esté fait Chevalier du Saint Esprit le premier Janvier 1662. & receu Duc & Pair de France le 15. Decembre de l'année suivante, il prit celuy de Duc de Verneüil, sous lequel il a esté Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre en 1665. Il eut le Gouvernement de Languedoc en 1666. & ayant enfin quité tous ses Benefices, il épousa le 29. Octobre 1668. Charlote Séguier, Veuve du Duc de Sully, & Fille puisnée de

Pierre Seguier, Duc de Villemor, Pair & Chancelier de France, dont il n'a point eu d'Enfans. Il aimoit la Chasse passionnément. C'est un exercice tres-digne d'un Prince, & dont le plaisir est estimé d'autant plus honneste, qu'il ne peut avoir aucune méchante suite, ce qui ne se trouve presque dans aucun autre divertissement.

Apres la mort de ce Duc, le Roy n'a pas beaucoup consulté pour luy donner un Successeur au Gouvernement de Languedoc. Le mérite

le Mr le Duc du Maine, qui
dans l'âge le plus tendre laiſ-
ée découvrir les plus belles
qualitez des grands Hom-
mes, l'a fait choiſir par Sa Ma-
jeſté pour cette importante
Charge. J'aurois de la peine
à vous rapporter tout ce
qu'il a dit au Roy, pour luy
témoigner ſa reconnoiſſan-
ce, & pour luy perſuader
qu'il agiroit avec un zele ſi
remply d'ardeur, qu'il au-
roit la gloire de remplir ſon
choix, & de le voir avoüé
de toute la terre. Vous ſça-
vez déja, Madame, que ce

jeune Prince, avec tout ce qui peut plaire aux yeux, a dequoy ſurprendre par les qualitez de l'eſprit & du cœur, les plus délicats & les plus difficiles. On ne peut concevoir toutes choſes avec plus de facilité, ny raiſonner avec plus de juſteſſe. Il a une vivacité qui ſurprend toûjours, & il y a tant de bon ſens dans tout ce qu'il dit, que l'on eſt ſans ceſſe embarraſſé de ce qu'on doit le plus admirer en luy, ou ſon eſprit, ou ſon jugement. Ses Maiſtres ſont charmez

du fruit qu'il fait dans ſes étu-
des. Les Autheurs les plus
difficiles luy ſont familliers ;
& rien ne luy échappe des
beautez ny des défauts qui
s'y trouvent, & dont les ſeu-
les remarques ont fait tout le
mérite de pluſieurs Hom-
mes illuſtres. Je croy vous
avoir appris dans quelque
autre occaſion, que dés l'â-
ge de ſept ans, il en avoit
fait luy-meſme ſur quelques-
uns des plus celebres Au-
theurs de l'antiquité, qu'on
a veu des Maximes de Mo-
rale de ſa façon, & qu'il a

écrit des Lettres qui firent croire à une Dame de bon esprit & d'un grand discernement, que ces Piéces recüeillies & imprimées estoient le plus agréable & le plus riche présent qu'elle pust offrir à une Personne, que l'on peut dire estre en tout, la merveille de ce siecle, & l'ornement du Regne de Loüis LE GRAND. Il paroist bien à tout ce que nous découvrons chaque jour dans ce Monarque, que le Ciel l'a creé pour luy, comme nous voyons bien aussi qu'il a pro-

uit tant de merveilles pour
n Prince qu'il a mis au deſ-
is de tout le reſte des Hom-
nes. Je ne parleray point de
eſprit ny du courage de M^r
uu Maine; de ces nobles ſen-
mens qui luy font ſouhai-
er tout ce qui eſt digne des
eritables Héros, & qui les
onduit à la gloire la plus pu-
e. Je ne vous diray rien
uſſi de ſon bon cœur, qua-
ité rare dans tous les temps.
Je ne vous entretiendray pas
non plus de ſa politeſſe, de
ſon humanité, & des manie-
res honneſtes, mais pleines de

distinction, avec leſquelles i
reçoit tout le monde. Je re
péteray ſeulement ce que j'a
dit des autres prodiges de c
Regne. Le Ciel l'a fait naî
tre pour LOÜIS LE GRAND
& on voit en luy ce qu'en a
marqué dans une Deviſe
feu Mr Douvrier.

A jove arguit ortum.

Dans le meſme temps que
Sa Majeſté donna le Gou-
vernement de Languedoc à
Mr le Duc du Maine, Elle
nomma Mr le Duc de Noail-
les, Capitaine de la Premiere

Compagnie de ſes Gardes
du Corps, & Gouverneur de
Rouſſillon, Commandant
de la meſme Province de
Languedoc. Ce ſeroit vou-
loir perdre des paroles, que
chercher à vous marquer la
juſtice de ce choix. Quand
je ne vous aurois pas déja
entretenuë pluſieurs fois de
Mr de Noailles, la voix publi-
que en dit tant de choſes
glorieuſes, qu'il vous ſeroit
impoſſible de les ignorer. Un
eſprit doux, une pieté ſans
fard, un zele ardent pour le
Roy, & un extréme deſir

d'obliger tous ceux qui ſe diſtinguent des autres, ſont des qualitez ſi eſſentielles à ce Duc, qu'il a ſouvent rendu des ſervices aupres de Sa Majeſté, à des Perſonnes qui ne l'en avoient point ſollicité, & qui ne le connoiſſoient que parce que ceux de ſon rang ſont connus de tout le monde. Mais quand le mérite parle, Mr de Noailles ne ſe taiſt jamais.

Meſſire Eſtienne Girardin, Religieux de Sainte Croix de la Bretonnerie,

rieur du Verger, a esté be-
y Abbé de Beaubec le 7. de
e mois dans l'Eglise de Saint
ictor de Paris. La Cerémo-
ie fut faite par Mr l'Evef-
ue de Perpignan, assisté
e Mrs les Abbez de la Cha-
té & du Buisson. L'Assem-
llée estoit fort grande. Au
ortir de là, Mr le Lieutenant
Civil son Frere, donna un
ort grand Disné chez luy.
Mr Girardin, Chanoine Ré-
ulier de S. Victor, fit la mes-
ne chose dans l'Abbaye.
Mr de Vauvray, Gendre de
Mr de Belinzani, Intendant

de Toulon, eſt un quatrié-
me Frere.

On m'a donné la Tradu-
ction d'une Ode d'Horace
que vous trouverez fort heu-
reuſement renduë. J'ay mis
au bas le nom de l'Autheur
de la maniere qu'il veut ſe
faire connoiſtre.

TRADUCTION DE LA
huitiéme Ode du ſecond Livre
d'Horace, qui commence par
Vlla ſi juris, &c.

JE croirois à tes feintes larmes,
Qui trompent ſi ſouvent tes crédules
Amans,

Si quelqu'un de tes faux ſermens
coûtoit ſeulement le moindre de
tes charmes.

SS

A peine tu m'es infidelle,
Qu'on voit briller en toy mille nou-
veaux attraits;
Et tu ne me trompes jamais,
Que tu n'en ſois, helas! plus char-
mante & plus belle.

SS

Il ne te reſte rien à faire,
Si tu veux exercer le pouvoir de tes
yeux,
Que d'abuſer du nom des Dieux,
Apres avoir trompé les Manes de ton
Pere.

SS

Malgré ta noire perfidie,
Mille nouveaux Amans s'engagent
ſous tes Loix;

Et ceux qui i'aiment une fois,
Ne guériſſent jamais de cette ma-
ladie.

SZ

Pour leurs Fils, les Meres timides
Craignent le coup fatal de tes moin-
dres ſoûris;
Et cent jeunes Beautez, pour leurs
tendres Marys,
Redoutent tes regards perfides.

E. D. C. D. M. d'Avalon

Apres Horace, vous ne ſerez pas fâchée d'entendre Catulle parler noſtre Langue.

EPIGRAMME 93. de Catulle, qui commence par *Lesbia mi dicit, &c.*

ON dit que ma Maîtresse,
Par tout dans ses discours,
Se plaint, médit de moy sans cesse,
Et cependant elle en parle toûjours.
Ah! je meure cent fois, si la Belle ne m'aime.
Pourquoy ne le pas croire ainsy?
Je m'en plains, j'en médis, & j'en parles de mesme;
Ah! je meure cent fois, si je ne l'aime aussy.

EPIGRAMME 35. du meſme Autheur ; ou Hymne à l'honneur de Diane, qui commence par *Dianæ ſumus in fide, &c.*

JEunes Filles, jeunes Garçons,
Nous qui dans nos deſirs n'avons
rien de profane,
Parmy nos feux & nos Chanſons,
Celébrons à l'envy les vertus de
Diane.

SE

Ouvrage charmant de l'Amour,
Déeſſe, illuſtre ſang du Souverain
du Monde,
Toy que Latone mit au jour
Dans les Bois de Délie en Olives
féconde.

§2

Depuis ce temps nos ſombres Bois,
Nos murmurans Ruiſſeaux, nos Flen-
ves, nos Montagnes,
Reconnoiſſent toûjours tes Loix,
Et tu fais l'ornement de nos vertes
Campagnes.

§2

Les Femmes dans l'accouchement
Implorent ton ſecours, & t'appellent
Lucine,
Et l'Univers communément
Adore ſous trois noms ta puiſſance
divine.

§2

La nuit, tu brilles dans les Cieux;
Ton cours réglant les mois, meſure
les années.
On voit le Laboureur joyeux,
Quand ton Aſtre luy rend ſes moiſ-
ſons fortunées.

SS

Reçois nos vœux & nos amours,
Et de quelque façon que par tout on te nomme,
Sois sainte, & conserve toûjours
Les Successeurs d'Ancus, & la Ville de Rome.

L'Autheur de ces agreables Traductions, est le mesme dont je vous ay envoyé plusieurs Ouvrages, sous le nom du Fils d'un Auditeur des Comptes de Dijon. Il s'appelle Mr Moreau, & fut reçeu il y a deux mois Conseiller-Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris. Feu Mr Moreau son Pere,

"un mérite & d'une probité
onnuë, avoit exercé la mes-
me Charge pendant beau-
oup d'années en la Cham-
re des Comptes de Bour-
ogne; & Mr Moreau son
rere y remplit actuellement
elle d'Avocat General avec
eaucoup d'approbation &
le gloire. Les galantes Pieces
ue vous avez veuës de luy,
nt esté faites pour une jeune
x aimable Veuve, qu'il a
nfin épousée apres une conf-
sance de pres de trois ans.
"ay crû ne pouvoir mieux
atisfaire l'envie que vous

m'avez ſouvent témoignée
d'apprendre ſon nom, que
par l'éclairciſſement que je
vous donne.

Vous avez déja ſçeu que
Mr Arnaud, Intéreſſé depuis
longtemps dans les Fermes
genérales de Sa Majeſté,
abjura, il y a plus d'un an
la Religion Prétenduë Re-
formée; mais peut-eſtre les
nouvelles publiques, qu'on
aſſaiſonne aſſez ordinaire-
ment de médiſance, vous au-
ront-elles repréſenté ſa con-
verſion, comme peu ſincere,
& comme faite ſur des veuës

umaines. Si cela eſt, voicy
equoy vous deſabuſer. Elle
ſt ſi pure & ſi veritable, que
ar ſon exemple, par ſa ſage
onduite, par ſes inſtructions
endres & paternelles, ou
lutoſt par les graces parti-
ulieres que Dieu luy a faites,
l a attiré apres luy plus de
ent dix Perſonnes, & preſ-
que toute ſa Famille. Deux
de ſes Parens, & un de ſes
Commis, reconnurent leur
erreur peu de temps apres.
M^r de Fontaines ſon Fils uni-
que, ſuivit ſon exemple le
premier jour de Careſme; &

le Dimanche 7. de ce mois
Madame Arnaud ſa Femme
Mr de Blair, & Mr des Plantes
tous deux Fils de la meſme
Dame, mais ſortis d'un pre
mier Lit, Mr de Fayolle, Fil
aîné de Mr de Blair, & la De
moiſelle de Madame Arnaud
firent abjuration entre le
mains de Mr l'Archeveſque
de Paris, en préſence de M
Lamet Curé de S. Euſtache
& de Mr Varet Docteur de
Sorbonne. Ce ſçavant Préla
leur fit un diſcours des plus
touchans, & qui les auroit
entierement confirmez dans
la

la croyance des Veritez Catholiques, s'il leur estoit resté quelques doutes. On a veu des Lettres qui portent que le mesme jour Mr le Baron d'Arros d'Auriac, Madame sa Femme, & sept de leurs Enfans, firent aussi abjuration à Pau en Bearn, persuadez par les motifs de la conversion de Mr de Blair, qu'il a envoyez à Madame d'Arros sa Sœur, & dont il doit faire part au Public, par l'ordre mesme de Sa Majesté, sur le raport que luy en a fait Mr l'Archevesque.

Dieu ſe ſert de tout pour nous attirer à luy. Une jeune Demoiſelle, aimant fort le monde, & ne manquant point de charmes pour s'y faire regarder, n'avoit d'autre paſſion que celle de plaire, & de s'attirer grand nombre d'Adorateurs. Son Pere mort depuis quatre ou cinq années, luy avoit laiſſé aſſez de bien pour vivre à ſon aiſe en ſe mariant, ſi elle euſt voulu ſe contenter d'un Party ſortable; mais l'ambition la fit aſpirer à un rang plus élevé, & ſans rebuter aucun

de ſes Soûpirans, elle attendoit toûjours la fortune, dont elle ſe croyoit digne. Enfin il parut qu'elle s'offrit. Un Cavalier fort bien fait, ayant équipage, & le titre de Marquis, rendit viſite à la Belle. Son eſprit luy plût. Il fut content de ſon bien, & en peu de jours l'affaire fut arreſtée. La Mere ravie d'avoir un Marquis pour Gendre, ne pût contenir ſa joye. Elle en fit part à tous ſes Amis, & ce mariage fut divulgué dés le jour meſme qu'elle l'eut conclu. Le Mar-

quis preſſoit la Cerémonie ; & il preſſa tant, que les Parens de la Belle le ſoupçonnerent d'agir de mauvaiſe foy. Ses empreſſemens avoient l'amour pour excuſe; mais quelque ardent qu'il puſt eſtre, on avoit raiſon d'examiner, & de n'aller pas auſſi vîte qu'il vouloit. Il ſe diſoit d'une Maiſon fort illuſtre, & pluſieurs titres qu'il conſentit à montrer, juſtifioient aſſez ſa naiſſance. Ainſi il ne reſtoit plus qu'à s'éclaircir de ſon bien. La Belle enteſtée de la qualité, &

trop prévenuë pour sa Personne, l'en eust crû sur sa parole, s'il n'eust eu qu'elle à persuader. Elle avoit chassé pour luy tous ses autres Protestans, & son mérite, qu'elle croyoit effectif, avoit fait sur elle une impression si forte, qu'elle faisoit consister tout son bonheur à l'avantage de se voir sa Femme. La Mere s'estoit renduë, & elle donnoit déja ses ordres pour le mariage, lors qu'on vint luy dire qu'un faux Marquis avoit tâché de surprendre sous difé-

quelques Veuves qui avoient des Filles, & qu'elle devoit prendre garde ſi ſon Gendre prétendu n'eſtoit point ce meſme Fourbe, qui bien loin d'eſtre Marquis, n'avoit aucune naiſſance, & ne ſubſiſtoit que par induſtrie. La choſe eſtoit aſſez importante pour l'engager à profiter de l'avis. Elle alla trouver les Perſonnes meſmes à qui l'avanture eſtoit arrivée ; & par la conformité des traits, de la, taille & des manieres, dont on luy fit une fidelle peinture, elle connut le péril que

sa Fille avoit couru. Le Fourbe soûtint son imposture, & se fit promettre que le lendemain on luy feroit voir les Gens qui l'osoient calomnier. Il n'a point paru depuis. Paris est si grand, qu'en changeant de nom & de quartier, il peut faire ailleurs la mesme entreprise. Il l'a déja manquée trop de fois pour croire qu'il la fasse réüssir. La Belle dont il s'estoit fait aimer, & qui s'attendoit à estre Marquise, a senty si vivement la honte d'avoir pris mal à propos de trop hautes espérances, que

ſe voyant ſans Amans, & ne
pouvant ſuporter les contes
qu'elle a ſçeu qu'on faiſoit
d'elle, elle s'eſt d'abord re-
tirée à la Campagne, & de
là dans un Convent. C'eſt
là que la Grace a commencé
d'opérer. Elle luy a fait ou-
vrir les yeux ſur la vanité de
ce qui flate le plus les jeunes
Perſonnes; & le peu que les
choſes de la terre luy ont pa-
ru avoir de ſolidité, l'en a ſi
fort dégoûtée, que depuis un
mois elle a pris l'Habit de
Religieuſe. Elle fait paroî-
tre dans ce changement d'é-

:at une ſatisfaction parfaite,
& marque à toute heure
''impatience qu'elle a de
ffaire ſes Vœux. L'engage-
ment où ils mettent pour
toûjours, ne l'étonne point,
& il ſemble qu'elle ſoit inſpi-
rée du meſme eſprit qui a
fait écrire la Lettre que je
vous envoye, & dont une
Dame du Convent luy a
donné la Copie. Cette Let-
tre n'a pas peu ſervy à la con-
firmer dans l'amour de la
Retraite. Liſez-la, Madame.
Elle vous fera connoiſtre
combien les Perſonnes ve-

ritablement dégagées d
monde, menent une vie heu
reuſe.

REPONSE

D'UNE RELIGIEUSE

à une Lettre qu'un de ſes Am
luy avoit écrite, pour ſçavo
ſon ſentiment ſur les Vœu
de Religion.

*IL eſt aiſé de juger, Monſieu
que la ſeule curioſité, & no
pas le deſir de vous inſtruire, vou
engage à me faire une queſtion
ſur laquelle je n'ay que les lumie*

:s que peut m'avoir inſpirées mon
eureux tempérament, joint à
n douce expérience, qui me fait
rouver depuis longtemps, qu'il
ſt fort facile d'obſerver les Vœux
le Religion. Je ſçay bien que s'il
ne s'agiſſoit que de traiter de leur
xcellence, ou d'établir leur utili-
é, vous ne chercheriez le ſecours
le perſonne, parce que vous trou-
veriez chez vous-meſme tout ce
que peuvent imaginer ſur cette
matiere, la ſubtilité & la force
du raiſonnement; mais vous n'en
voulez pas aujourd'huy à des ſen-
timens ſi relevez. Vous cherchez
ſeulement à penétrer ceux d'une

Fille, & peut-estre à l'embara
ſer par des refléxions qui pou
roient bien luy perſuader qu'elle
perdu tout le mérite du ſacrif
qu'elle a fait à Dieu de ſa Pe
ſonne toute entiere, puis qu'e
ne s'eſt fait pour cela aucune vi
lence, & qu'il n'y a que celuy q
combat qui remporte la victoire
& que le ſeul Victorieux q
puiſſe prétendre à eſtre récompen
ſé. Ainſi me voila inſenſiblemen
retombée dans mes premieres in
quiétudes, fondées ſur l'excés d
plaiſir que je trouve dans mo
état. Cela pourroit ſuffire, Mon
ſieur, pour vous ſatisfaire, pui

ue vous ne vouliez, ce me ſem-
le, eſtre inſtruit que des ſinceres
mouvemens de mon cœur, tou-
chant les peines que vous préten-
dez qui ſe rencontrent dans nos
imables Solitudes. Mais ſi vous
voulez une explication plus po-
ſitive ſur la ſoûmiſſion aux vo-
ontez des autres que vous croyez
nous eſtre de ſi difficile pratique,
ie vous diray qu'elle ne peut l'eſ-
tre que pour les Perſonnes qui
s'engagent inconſidérement, &
non pas pour nous qui ne le fai-
ſons jamais qu'apres avoir étu-
dié pendant un long Noviciat
nos inclinations, ſur leſquelles

nous reglons noſtre choix; au li
que dans le monde on livre u
Fille au caprice d'un Homm
ſans luy donner preſque le tem
de l'enviſager. Il ſeroit juſte
luy en laiſſer connoiſtre à fon
les mœurs & l'eſprit, & c'eſ
quoy l'on ne penſe point. Cepe
dant le caractere de ces deux Pe
ſonnes ſe trouve ſouvent ſi oppoſ
qu'il eſt impoſſible qu'il n'y ait e
tr'elles une eternelle contrarieté.
naiſt de là une eſpece de marty
involontaire, qui ne peut ma
quer de tuer l'ame, apres avo
conſumé peu à peu le corps de c
déſolées Victimes de l'intéreſt, o

de l'ambition de leurs Parens.
Ce sont ces sortes de combats qui
doivent faire horreur à ceux qui
les ont excitez par leur manque
de prudence, aussi bien qu'à ceux
qu'ils ont exposez à les soûtenir,
sans en attendre d'autre succés
qu'un Enfer anticipé. Ce sont ces
extrémitez terribles qui doivent
faire trembler celles de mon Sexe,
qui ne se sentẽt pas assez de gene-
rosité pour surmonter les difficul-
tez qui se présentent à leur ima-
gination, pour les empescher d'en-
trer dans nos sacrées Retraites, où
le repos & la joye qui en sont in-
séparables, ne nous promettent

pas moins qu'un bonheur ſans fi
Comme aucune des choſes de
terre ne peut l'alterer, il n'y en
point auſſi qui ſoient capables
contribuer à le faire naiſtre. A
pres cela, Monſieur, pourrez
vous douter du mépris ſincere q
nous faiſons des tréſors périſſ
bles qui ſont aujourd'huy l
Dieux du Siecle, quoy qu'i
ayent en eux-meſmes la ſource
tous les maux qui accablent l
Hommes de tant de diférent
manieres? Et d'ailleurs, s'il e
vray, comme il n'eſt pas perm
d'en douter, que ces ſortes de bie
n'ayent eſté donnez preférable

ment à de certaines Familles, qu'afin de les partager avec ceux qui en sont dans le besoin, ceux qui s'en privent volontairement ne sont-ils pas loüables, veu la difficulté qu'il y a de les dispenser selon l'intention de celuy de qui on les a receus ? Toutes ces raisons ne sont-elles pas plus que suffisantes pour nous en inspirer le dégoust? Il faut neanmoins avoüer que je ne suis pas entierement stoïque sur ce sujet, puis que j'ay eu plusieurs fois un secret chagrin, lors que je me suis veuë hors d'état de pouvoir secourir les Miserables, qui se sont présentez à moy

dans plusieurs rencontres, & que par un mouvement de compassion, j'ay desiré le superflu de ces Riches impitoyables qui tésaurisent pour le temps, au lieu de se précautionner pour l'eternité. Voila l'endroit par où je puis estre blessée; ce qui fait bien voir que je ne suis pas invulnerable. Si c'est un peché contre la perfection religieuse, je m'en accuse. Le reste de la question qui regarde le troisiéme Vœu, se peut résoudre en peu de paroles, & pour cela je demeure d'accord avec vous, que le plaisir est une agreable loy qui nous entraîne souvent malgré nous; mais

il faut ſçavoir en quoy nous le faiſons conſiſter. Chacun ſur cela ſuit ſon panchant, & comme les gouſts ſont auſſi diférens que les viſages ou les eſprits, on ne doit pas juger des inclinations ou des antipaties des autres par les ſiennes propres. Si vous y faites un peu de reflexion, vous m'avoüerez qu'à parler en general, les plaiſirs des ſens ne ſont guére les vices des ames bien nées, & que c'eſt dans l'Homme le partage de l'animal plûtoſt que durai-ſonnable. Au reſte, je puis vous aſſurer que ſi cet Ennemy attaque indiſpenſablement tout le monde,

il faut que nous ayons contre luy une ſauvegarde inviſible, puiſque, graces au Seigneur, il n'a nulle entrée chez nous, & que j'ignore meſme qu'il puiſſe tenter les Perſonnes de ma profeſſion. En effet, tous ceux qui m'ont connuë m'ont toûjours aſſurée que je n'avois rien à craindre que de tomber dans le peché des Anges revoltez, parce que la gloire ſeule dominoit chez moy. Voila, Monſieur, les veritables ſentimens de mon cœur. S'ils ne peuvent vous ſatisfaire, il faudra vous en prendre à la foibleſſe de mes expreſſions, plûtoſt qu'à la

ïncerité avec laquelle vous de-
vez estre persuadé que je parle à
''égard de tout ce que je viens de
vous dire, aussi bien que lors que
e vous assure que je suis, Vostre
res-humble Servante, D. B.

Je vay m'acquiter de ma parole, en vous faisant le détail de tout ce qui s'est passé aux derniers Etats tenus en Bourgogne. Monsieur le Duc estant party de Paris le 29. Avril, se rendit le 30. à Seignelay, où Mr de Motheux, Capitaine du Château, le receut au bruit de

l'Artillerie, & de la Milic
ſous les armes. Ce Prince
ſon arrivée fut harangué p
les Corps du Clergé & de
Juſtice, qui luy firent pr
ſenter d'excellent Vin. Il v
ſita enſuite les Manufactu
res de Draps du lieu, où
fit diſtribuer une ſomm
conſidérable aux Ouvrier
A ſon retour au Chaſteau,
trouva un Soupé tres magn
fique, Mr de Motheux ayan
fait venir de toutes parts tou
ce qu'il pouvoit y avo
d'exquis dans cette ſaiſon
Il eſt ſi connu pour un Ge

lhomme tres-genereux, &
qui fait les choſes d'auſſy
onne grace qu'on les puiſſe
aire, qu'on croira ſans pei-
ne qu'il n'épargna rien pour
ien ſoûtenir l'honneur de
ecevoir un grand Prince.

Le lendemain premier
our de May, qui eſtoit un
Vendredy, Son Alteſſe Se-
réniſſime entendit la Meſſe
dans la Chapelle du Château
à ſept heures du matin; &
comme Elle croyoit enſuite
venir monter en Carroſſe,
Elle fut ſurpriſe de voir ſer-
vir un Repas en maigre d'une

extréme propreté. Elle do
na de grands témoignag
de ſa ſatisfaction & de ſ
eſtime à Mr de Motheux,
partit pour aller coucher
S. Remy proche Montbar
chez Mr l'Abbé de Font
nay. Elle y receut les H
rangues de trois ou quat
Villes circonvoiſines, d
pendantes du Parlement
Bourgogne.

Le 2. Elle dîna à Sainte S
ne, à cinq lieuës de Dijo
& y fut complimentée par
Maire de ce lieu, & par u
Echevin de Dijon, qui avo
eſ

eſté député pour aller juſque-
là au devant d'Elle. L'apres-
dînée eſtant au Val de Suſon,
Elle aperçût la Maréchauſſée
de Dijon qui venoit à ſa ren-
contre. A une lieuë de là, Mr
Joly, Maire de Dijon, accom-
pagné de tout le Corps de la
Magiſtrature, la complimen-
ta ; enſuite dequoy ils ſe mi-
rent à la ſuite de ſon Carroſ-
ſe. Mr l'Intendant ſuivy de
pluſieurs autres Carroſſes,
vint auſſi à ſa rencontre, &
tous l'accompagnerent juſ-
ques dans la Ville. S. A. S.
y arriva un peu tard, & par-

ce qu'Elle estoit fatiguée, Elle remit au lendemain les complimens qu'on estoit sur le point de luy faire.

Le 3. le Parlement la vint haranguer. Mr le Président Gagne portoit la parole, Mr de la Chambre des Comptes, Mrs du Trésor, Mrs du Bailliage, & Mrs de la Mairie, la harãguerent ensuite. L'apres-dînée, Son Alteſſe reçeut les visites & marques de respect de tous les Officiers du Parlement, Chambre des Comptes, & autres, en particulier.

Le 4. à l'issuë de son dîné,

Elle donna audiance aux Députez de toutes les Villes de la Province, & receut quelques complimens particuliers, comme des Elûs de la Triennalité d'aprésent, qui sont Mr l'Abbé de Quincé pour le Clergé, Mr le Marquis de Tiange pour la Noblesse, & Mr Riel Conseiller au Bailliage de Chastillon-sur-Seine pour le Tiers-Etat. Le soir, Mr l'Intendant régala ce Prince d'un Soupé tres-magnifique, & d'un Opéra, dont il fut si satisfait, qu'il tomba d'accord qu'on ne

pouvoit rien de mieux pou
la Province.

Le 5. qui fut le jour d
l'ouverture des Etats qui ſ
tiennent au Convent de
Cordeliers, apres que le Per
Gardien eut complimenté S
A. S. à ſon arrivée à ce Con
vent, on celebra une Meſſ
ſolemnelle du Saint Eſpri
dans leur Egliſe, où Elle aſſiſ
ta. Apres la Meſſe, Elle ſe
rendit à la grande Salle deſti
née pour la tenuë des Etats.

Si-toſt qu'Elle fut entrée,
Elle monta ſur un grand
Theatre qui contient plus

le la moitié de la Salle, &
'assit sur un Fauteüil placé
ous un Daiz. Derriere ce
auteüil estoient quatre ou
inq de ses principaux Offi-
iers en Habits tres-propres.

Mr le Premier Présidentprit place à sa droite, à une distance de deux ou trois pas. Mr l'Intendant fut assis aupres de luy, & en suite Mr l'Evesque de Châlons, Mr l'Evesque de Mâcon, & tout le Clergé, tant Abbez, Doyens, qu'autres Benéficiers.

A sa main gauche estoient, à une égale distance que ceux

de la droite, M^rs les Comtes d'Amanſé, de Rouſſillon, & d'Autremont, Lieutenans de Roy, deux Tréſoriers chargez des Lettres de Sa Majeſté pour en faire la préſentation, & tout le reſte de la Nobleſſe qui eſtoit en tres-grand nombre.

A l'opoſite de S. A. S. eſtoient M^r le Maire de Dijon, M^r Artault du Tiers Etat, & tous les Députez & Maires de la Province.

L'ouverture des Etats ſe fit par la Harangue de M^r le Tréſorier Languet, qui re-

présenta les Lettres du Roy. Apres qu'on en eut fait la lecture, S. A. S. parla quelque temps, & son discours fut suivy de la Harangue de Mr le Premier Président. Mr l'Intendant en fit une autre; & Mr l'Evesque de Châlons ayant aussi harangué, la Séance fut levée. S. A. S. s'estant renduë au Logis du Roy, Elle y fut suivie pour la plus grande partie de ceux qui avoient assisté à cette Cerémonie, & qui s'empresserent pour entendre le Discours qui se fait ordinairement à ce

Prince, auſſitoſt qu'il eſt rentré en ſa Chambre. Ce fut encor Mr de Châlons qui le prononça.

L'apreſdînée, Meſſieurs du Clergé, de la Nobleſſe, & du Tiers Etat, entrerent dans leurs Chambres, pour parler du Don que la Province fait tous les ans à Sa Majeſté.

Le 6. Mr l'Abbé Fiot, Député de la Chambre du Clergé, porta la parole à S. A. S. de la réſolution que les Chambres avoient priſe ſur le Don gratuit, qui eſtoit de confier tous les intéreſts de la Pro-

ince à ſa prudente & ſage
onduite. Il s'acquita tres-
lignement de cette commiſ-
ion, & fit un Diſcours qui
uy attira beaucoup de loüan-
ges.

Sur la Réponſe de S. A. S. qui conſeilloit d'offrir un Million, Mr de Quincé fut chargé l'apreſdînée de luy aller dire que les Etats demeuroient d'accord de donner le Million, & demandoient ſa protection aupres du Roy.

Depuis ce temps, & juſqu'à l'onziéme, on travailla

avec assiduité aux Affaires d
la Province, tant dans le
Chambres des Etats, qu'au
pres de S. A. S. Elle y a don
né des soins & une applica
tion incroyable, & toújour
avec un succés & des applau
dissemens tout particuliers
L'unique divertissement qu'
Elle ait pris pendant ce téps,
a esté l'Opéra que Mr l'In-
tendant luy a donné plusieurs
fois. Ce Prince a mangé sou-
vent chez luy, & n'a veu qu'-
une seule Comédie de toutes
celles qu'a représentées la
Troupe qui estoit alors à Di-

con. Mr de Maletteſte, Con-
ſeiller au Parlement, a eu
l'honneur de le régaler d'un
Concert fort agreable, qui
fut auſſi qualifié d'Opéra.

Le 11. du mois S. A. S. don-
na au Clergé un Repas fort
magnifique.

Le 12. Elle traita la No-
bleſſe. On peut dire qu'il y a
longtemps qu'on n'en avoit
tant vû aux Etats.

Le 13. le Tiers Etat reçeut
un pareil Régale.

Le 14. & le 15. les Peres Jé-
ſuites firẽt par leurs Ecoliers,
des Déclamations à la loüan-

ge de S. A. S. qui assista
celle de la Rhétorique.

Le 17. ce Prince alla à l
Borde. C'est un Marquisa
des plus beaux de la Pro
vince, apartenant à Mr l
Premier Présidẽt de Dijon
dont il est éloigné de hui
lieuës. Les Jardinages en
sont tres-propres, & ornez
d'une Orangerie admirable.
Ce Magistrat y reçeut splen-
didement S. A. S. qui y se-
journa le 18. & le 19.

On m'a dit que les nou-
veaux Juges choisis par Mr le
Duc de S. Aignan, avoient

enfin prononcé; mais je n'ay point encor ſceu quel eſt le Sonnet victorieux. Je ſçay ſeulement que Mr de Vertron a fait retirer le ſien, n'ayant point voulu diſputer le Prix, depuis que ce Duc l'a nommé pour un des Juges. Je vous l'envoye avec quelques autres. J'ay mis au bas le nom des Autheurs qui me ſont connus.

SONNETS EN BOUTS rimez, Sur les loüanges du Roy, & les diférentes occupations des Hommes.

I.

Mieux qu'au temps d'Archimede observer Jupiter,
Plus qu'au temps d'Hypocrate estre Pharmacopole,
Dans l'Art de bien panser élever un Frater,
Aux soins de son ménage instruire sa Nicole;

SS

Avoir pour Directeur quelque sage Pater,
Exercer des Chevaux par bonds, par caracole,

ur les Cas importans doctement
disputer,
ur les doutes de Mer consulter la
Bousſole;

SE

'âcher par ſes Ecrits de ſe rendre
immortel,
'unir Vice, Heréſie, & Blaſphéme,
& Cartel,
De ces emplois divers chacun fait ſon
affaire.

SE

Que le noſtre à jamais ſoit de chanter
des Vers,
*Pour celébrer LOVIS, qui regle l'*U-
nivers,
Et n'a dans ſes deſſeins qu'à vouloir,
pour tout faire.

DE VERTRON.

II.

L'*Un, ſçavant Aſtronome, ob-*
ſerve Jupiter;
L'autre, par cent Secrets, vaut un
Pharmacopole;
Tel en devotion ſurpaſſe un Saint
Frater.
Qui n'aime point le jeu? qui n'a poi
ſa Nicole?

SS

L'un veut ſçavoir l'Hiſtoire ainſi qu
ſon Pater;
L'autre monte à cheval, s'y plaiſt, c
caracole;
Tel s'exerce à bien dire, & tel à di
puter;
Un autre apprend les Loix, un autr
la Bouſſole.

SS

Le Héros qui ne tend qu'à ſe rendre
immortel,

Aux périls, à la Mort, présente le
Cartel;
L'Homme de Cabinet, sans cesse est
en affaire.

SS

Quelqu'autre chasse, ou chante, écrit
en Prose, en Vers;
Mais l'auguste LOVIS, l'honneur
*de l'*Univers,
D'un air digne de Luy, sçait tout dire,
& tout faire.

GARDIEN.

III.

UN Astrologue observe & Mars
& Jupiter;
Les Simples sont l'objet d'un bon
Pharmacopole;
Remplir son Esquipot, c'est le but
d'un Frater,
Et régler son ménage, est le soin de
Nicole.

L'Hypocrite en public marmote son Pater,
Le jeune Cavalier voltige, cara-cole,
Le Sophiſte Pédant s'amuſe à diſ-puter,
Le Pilote en voguant regarde ſa Bouſſole.

Le Poëte ne tend qu'à ſe rendre im-mortel,
Il accepte avec joye un glorieux Cartel,
Et de gagner le Prix fait toute ſon affaire.

Pour moy, l'unique but où tendent tous mes Vers,
Pour me faire connoiſtre au bout de l'Univers,

C'est de pouvoir châter ce que LOVIS *sçait* faire.

AMOREUX, de Digne, Avocat au Parlement d'Aix.

IV.

NOs diférens emplois viennent de Jupiter.
Tout est sur son état, jusqu'au Pharmacopole.
L'un est un gros Docteur, l'autre un petit Frater;
L'un est Monsieur Jourdain, & l'autre sa Nicole.

SS

*Pour garde d'un Royaume on laisse Anti-*pater.
Autour de son Pilier Bernardi caracole.
Descartes jour & nuit se tuë à disputer,
Colomb va confier ses jours à la Bousole.

SS

Le moindre Autheur aſpire à ſe rendre
immortel,
Le Faux-Brave en ſecret donne encore un Cartel,
Le Plaideur inquiet eſt plein de ſon
affaire.

SS

Quel employ prend LOVIS *de mille emplois di-*vers?
*Ah, tant qu'on pourra vaincre encor dans l'*Univers,
Qu'on ne demande point ce qu'il y trouve à faire.

V.

L'*Vn contemple de nuit, & Mars, &* Jupiter,
L'autre ſur deux Tréteaux fait le Pharmacopole;
L'un cherche ſon profit au Meſtier de Frater,

L'autre dans un Tableau peint Diane,
ou Nicole.

SS

Le Bigot en public marmote ſon
Pater,
L'Ecuyer tres-ſouvent s'exerce, &
caracole;
Le Pédant ſur les Bancs veut toû-
jours diſputer,
Le Pilote ſur Mer obſerve ſa Bouſ-
ſole.

SS

Boileau par ſes Ecrits rend LOVIS
immortel,
Condé de l'Ennemy ſçait braver
le Cartel,
Pajot en Cicéron parle ſur une
Affaire.

SS

Corneille a trouvé l'Art de charmer
par ſes Vers;

LOVIS, d'assujetir à ses Loix l'U-
nivers,
Et pour son Successeur ne laisser rien
à faire.

DELOSME, âgé de quinze an

VI.

VOir lancer le Tonnerre à nost
Jupiter,
Et le Canon en main à tout Phar-
macopole,
La Trousse & le Razoir à tout Garço
Frater,
Et le Code & le Droit au Préſident
Nicole.

SS

Que l'Enfant dés qu'il parle aprenn
le Pater,
Que l'Ecuyer fringant à cheval
caracole,
Que le Docteur en Chaire apprenne
à diſputer,

Que le Pilote adroit connoisse la
Boussole;

Qu'un Autheur par ses Vers tâche
d'estre immortel,

Que tout vaillant Héros accepte le
Cartel,

Et de sang répandu se fasse peu d'af-
faire;

Qu'un Louche sans dessein regarde
de tra- vers,

Que LOVIS pour conqueste ait peu
de l' Univers,

C'est ce qui sans prodige aisément se
peut faire.

GIRAULT le jeune.

VII.

QVe d'occupations, ô Seigneur
Jupiter!

Selon que tu le veux, l'Homme est
Pharmacopole,

Laboureur, Artiſan, Peintre, Avoca
Frater,
Sur le Théatre il eſt Céſar, Criſpin
Nicole.

SS

Il deviẽt Medecin, Autheur, Chantr
Pater,
Ecuyer qui cuiſine, ou qui fait cara
cole,
Ingénieur, Docteur, habile à diſ-
puter,
A prédire les temps, à tenir la Bouſ
ſole.

SS

La Guerre & le Sçavoir le rendent
immortel,
Il écrit, il ſe bat en France ſans
Cartel;
Tu le fais Magiſtrat, Marchand,
Homme d'affaire.

§2

Mais ſans d'autre détail charger icy
ces Vers,
Accorde à mes deſirs, Maiſtre de
*l'*Univers,
Que je plaiſe à LOVIS, *c'eſt l'heu-*
reux ſçavoir faire.

VIII.

QUe *le monde eſt plaiſant! Il ſemble,* ô Jupiter,
Que c'eſt le Quiproquo *d'un grand* Pharmacopole.
L'un caché dans un froc eſt un petit Frater,
L'autre en rit encor plus que ne faiſoit Nicole.

§2

A peine les Humains ſçavent-ils leur Pater,
Et juſque dans les Cieux leur eſprit caracole,

Juin 1682.

Contre les flots émûs ils s'en vont
disputer.
Et sur quelle assurance ? Ils ont une
Bousſole.

ZZ

L'un se meurt, & médite un projet
immortel;
Un autre à la Raiſon présentant un
Cartel,
D'un langoureux amour fait son
unique affaire.

SS

Quel mélange! On voit bien que tant
*d'Esprits di-*vers
Ont besoin d'un Héros qui regle
*l'*Univers,
Et c'est ce qu'icy-bas LOVIS est
venu faire.

La plûpart des Lettres que l'on a reçeuës depuis un mois

nous ont confirmé que le tremblement de terre a esté universel. Celle quevous allez voir contient une autre nouvelle assez singuliere.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite de Neufchastel en Suisse.

LE Mardy 12. de May, un peu avant les trois heures du matin, il y eut icy un grand tremblement de terre qui éveilla presque tout le monde On l'a senty dans toute la Suisse, & à Genéve. On nous écrit d'Allemagne qu'on

l'y a auſſi ſenty en pluſieurs endroits. Ce qu'il y a eu icy de particulier ſur ce ſujet, c'eſt que des Batteliers eſtant ſur le Lac, ſur lequel cette Ville eſt ſituée, ont aſſûré qu'un peu avant qu'ils entendiſſent le bruit que fit la terre le long de la Montagne & de la Côte, ils virent en l'air trois grands Eclairs l'un apres l'autre, mais qu'ils n'apperçeurent aucun mouvement ſur l'eau que celuy que les Rameurs font faire au Bateau. Ces Eclairs confirment l'opinion des Philoſophes, qui croyent que les tremblemens de terre arrivent par le moyen des

vapeurs ou exhalaisons qui s'enflâment dans les concavitez de la terre.

Il court dans ce Païs depuis quelques jours, une étrange maladie parmy le Bestail. Elle estoit en Savoye il y a un mois. Elle est venuë à Genéve, ensuite dans le Canton de Berne, & elle est icy présentement. On dit qu'elle a esté de mesme en Franche-Comté, & au Vallay. Il se leve de petites vessies sur la langue de toutes les especes de Bestes, Chevaux, Bœufs, Vaches, Moutons, Poules, &c. & si l'on n'y remédie promptement, ces vessies y font

une pourriture qui leur fait tomber la langue en 24. heures, & les fait mourir. On a perdu quantité de Bestes aux lieux où l'on n'a pas esté averty assez-tost de visiter soigneusement le Bestail, afin d'y apporter du remede. On a remarqué que cette fâcheuse maladie prend toûjours son cours plus bas du costé du Septentrion, & qu'elle s'avance tous les jours de cinq ou six lieuës.

Mr Chauvelin, Fils de feu Mr Chauvelin Maistre des Requestes, a épousé Mademoiselle Billard depuis peu de

jours. Il a esté Conseiller au Chastelet, ensuite Conseiller au Parlement, Maistre des Requestes, & est aujourd'huy Intendant de Justice en Franche-Comté. On ne peut douter de l'expérience & de l'habileté d'un Homme, qui a passé par tant de divers degrez qui demandent beaucoup d'application & de travail. La Mere de Monsieur le Chancelier, estoit Sœur du Grand-Pere de M^r Chauvelin dont je vous apprens le mariage. Ainsi il a l'honneur d'apartenir de fort prés à ce

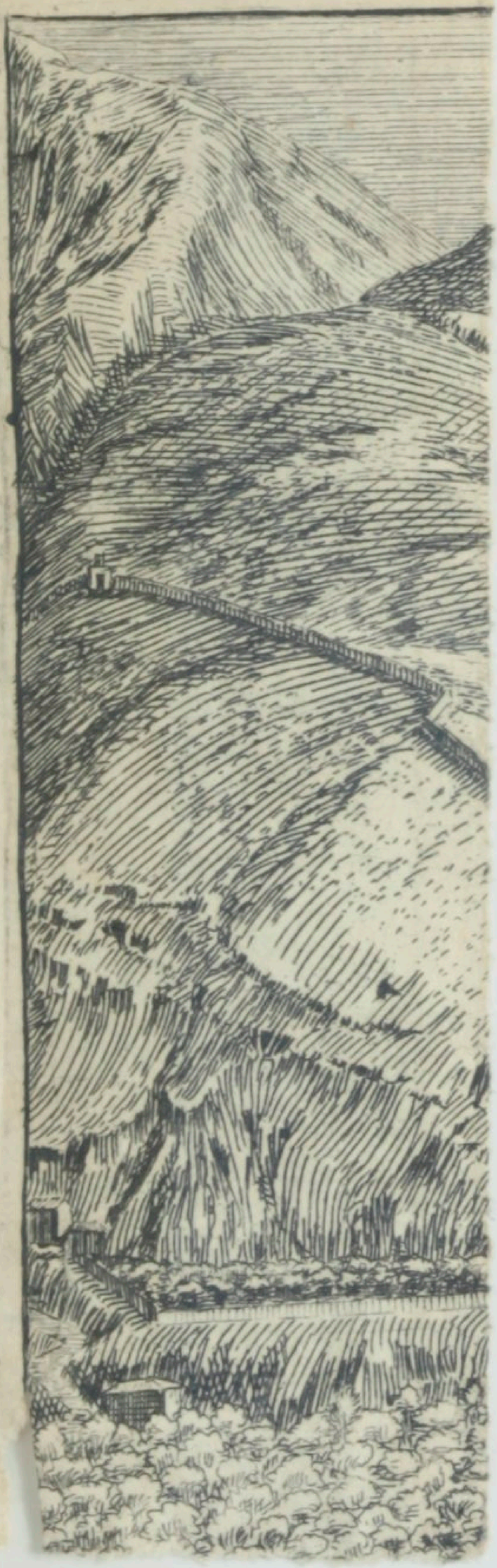
digne Chef de la Justice. Mademoiselle Billard est une brune bien faite, qui a beaucoup d'esprit & de pieté. Mr Billard son Pere s'est rendu si fameux dans le Parlement, & sa réputation y est si bien établie, que le bruit s'en est répandu dans toute la France. Je luy ferois tort, si je disois davantage pour vous le faire conoistre. Madame la Chanceliere a esté présente au mariage. Elle arriva sur les neuf heures chez la Mariée, & luy fit présent d'une Agraffe de Diamans. L'Assemblée

a esté des plus illustres, Mr le Chancelier, Mr le Marquis de Louvoys, & Mr l'Archevesque de Rheims, l'ayant honorée de leur présence, aussi-bien que Madame la Chancelière. Les autres Personnes qui la composerent, furent Madame de Louvoys, Madame la Duchesse de la Rochegnyon, Madame de Beringhen, Mademoiselle de Villequier, Mademoiselle d'Aumont, Madame la Présidente de Nesmond, Madame Chauvelin la Mere, Mrs Bonneau l'Abbé & le Conseiller au

Chaſtelet; Mr de Breviande
Intendant des Ponts & Chauſſées d'Anjou, Touraine, & Poitou; Mr & Madame Billard, Madame Ricordeau, M. Ricordeau, Conſeiller de la Cour des Aydes, & Mr Billard Préſidét à Auxerre. Toute cette illuſtre Compagnie ſe trouva auſſi au coucher des Mariez. Mr de Villequier donna la Chemiſe au Marié, & Madame de Louvoys, Madame de la Rocheguyon, & Madame de Beringhen, ne quiterent point la Mariée qu'apres l'avoir miſe au Lit.

Le lendemain ils reçeurent quantité de Préſens magnifiques en Pierreries, & en Vaiſſelle de Vermeil. Mr Chauvelin en avoit fait de fort conſidérables à Mademoiſelle Billard quelques jours avant leur mariage. Madame Chauvelin la Mere, luy avoit auſſi envoyé un Fil de Perles. Mr le Chancelier a fait tous les frais de la Nôce, & a donné un Apartement chez luy aux Mariez, juſqu'à ce que Mr Chauvelin retourne à ſon Intendance de Franche-Comté.

Je vous envoye la Veuë d
Generalife, autre Palais qu
les Roys d'Afrique ont fa
baſtir à Grenade. C'eſto
comme une Maiſon de plai
ſance où ils aimoient à paſſe
les plus beaux jours de l'an
née, à cauſe des Jardinages
de la quantité d'eau qu'il y
avoit, & de la beauté de la
veuë, car on découvre de là
non ſeulement toute l'Al
hambre, mais on voit auſſi
par deſſus l'Alhambre toute
la Ville, & toute la Plaine,
On dit que ce Palais fut nom-
mé Genéralife, qui en Arabe



ut dire, Maiſon des Arts
de la Muſique, parce
t'un Prince More s'y retira
our s'appliquer entierement
x Sciences, & particuliere-
ent à la Muſique. Il y a
rt peu de Baſtimens, mais
s Jardins y ſont admirables.
pres que l'on a monté ſi
aut, qu'on a beſoin de pren-
re du temps pour reſpirer,
n eſt ſurpris de trouver un
rand Canal qui eſt dans une
ſpece de Court ou Jardin, &
n nombre preſque incroya-
le de Jets d'eau, que l'on
oit de tous coſtez au travers

de plusieurs Arbres frui
& dans de petits Parterre
sez-bien entretenus.
montre encor aujourd
celuy des Lauriers, où
dit que les Zégris soûtin
avoir vû la derniere Re
des Mores avec l'Aben
rage. Ce qu'il y a de
merveilleux, c'est une
cade demeurée en son
tier depuis quatre cens
nées. A la verité, elle
moins large que celles
l'on a faites depuis peu
France; mais sa Structure
est fort particuliere, nous

nnoiſtre l'eſprit, & l'habi-
é des Mores. C'eſt un Eſ-
ier fort grand, qui des
ux coſtez a un mur d'ap-
y. Dans l'épaiſſeur de ce
ur, coule un petit filet
eau dans un Canal rebordé
: ces Carreaux de pluſieurs
ouleurs, qu'ils appellent
'*zuleios* On monte juſ-
ues au haut entre ces deux
urs, & apres une douzaine
e marches, on trouve un
'alier en rond avec un Jet
'eau dans le milieu. Il y en a
e douze en douze marches
ſqu'à ſix ou ſept, qu'on peut

découvrir tout d'une veu
bas de cet Eſcalier. Au
ſus du Generalife, eſtoit
cor autrefois une Maiſon
plaiſance, dont on ne
plus que quelques veſti
On nommoit cet endro
El cerro del Sol, le ſom
du Soleil, à cauſe de ſa h
teur; & *Silla de los Moros*
Chaire ou le Trône des R
Mores. Depuis on y fit ba
une Egliſe dediée à S^te H
lene, & c'eſt pour cela qu'
cor aujourd'huy on l'app
El cerro de Santa Helena, qu
que cette Egliſe ſoit ruin

Il y a quelques reſtes du Jardin celebre *de los Alüares*, c'eſt à dire, promenoirs, qui eſt plus à my-coſte, & qui eſtoit le plus beau qu'euſſent les Roys Afriquains, mais ces reſtes ſont fort peu conſidérables.

Vous me mandez que les Sçavans de voſtre Province prennent party ſur le Probléme de Mr Comiers. Si cela eſt, ils liront avec plaiſir la Lettre que je vous envoye. Elle eſt du R. P. Fiacre de Paris Capucin, qui m'a fait la grace de me l'adreſſer.

Juin 1682.

LETTRE

Concernant la Réſolution qu
Mr de Seguier a donnée d
celebre Probléme propoſé pa
Mr Comiers, Prevoſt de Te
nant, Profeſſeur des Mathe
matiques à Paris.

A Chartres le 29. May 1682.

*PUis qu'il n'y a que les Sç
vans qui doivent prononc
l'Arreſt ſur le Conteſte civil e
geométrique de Mr Comiers e
de Mr de Seguier, je ne préſu
me pas aſſez de ma capacité po
me mettre au rang des Juges*

cette dispute ; mais si la Cour des Mathématiciens me veut bien permettre de défendre la verité ; je tâcheray, Monsieur, par vôtre moyen, de luy servir d'Avocat, & de la retirer de l'obscurité, où l'ont mise la Figure geometrique de l'un, & l'Enigme de l'autre, de ces deux grands Hommes.

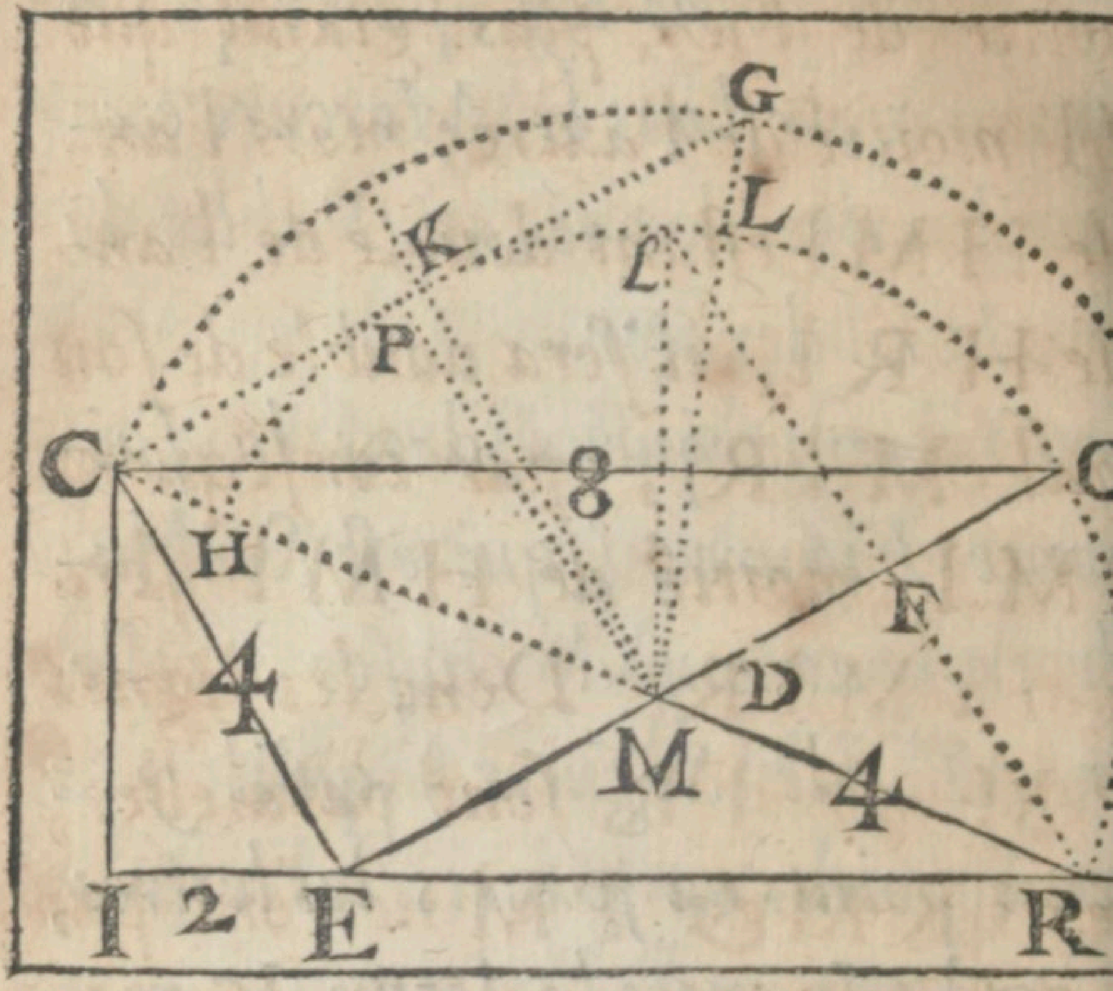
Je dis donc pour la verité, que le Probléme de M^r Comiers n'est point résolu par M^r de Seguier, & par consequent que les cent Loüis d'or ne luy doivent point estre adjugez.

Il est vray que sa démonstra-

tion paroiſt la meilleure du mõde
quoy qu'en effet elle ne ſoit pa
bonne. Il ſuppoſe ce qu'il fau
droit qu'il prouvaſt, à ſçavoi
que la ligne R F. de ſa Figur
Geometrique, eſtant prolongée
aboutiſt au point L, qui eſt l'in-
terſection du Cercle H K R pa
la ligne M G. car n'y aboutiſſan
pas, comme effectivement elle
n'y aboutit point, toute la dé-
monſtration devient défectueuſe,
comme on peut voir par la Figure
ſuivante, où je montre l'erreur
de M^r de Seguier un peu plus
ſenſiblement qu'il ne la fait pa-
roiſtre dans ſa Figure, que je ne

repréſente point icy, parce qu'on la peut voir dans le Mercure extraordinaire donné au Public le 15. Avril dernier.

On remarquera dans la ſuivante Figure, (qui eſt ſemblable en beaucoup de choſes à celle de M^r de Seguier) qu'il y a deux points ou je mets les lettres, L *&* l. *Ie mets la lettre* L *majuſcule à l'interſection du cercle* H K R, *par la ligne* M G ; *& le point,* l, *en petite lettre eſt le point du cercle* H K R, *auquel aboutit la ligne* R F, *prolongée. Je fais encore la ligne* P M *qui diviſe en deux parties égales,*



l'angle H M L. *Cela posé,*
est aisé de voir que si la lign
R F *prolongée ne vient pas a*
point L, *mais qu'elle aboutisse en*
tre L *&* K, *l'Arc* L H *ser*
plus grand que l'Arc l H, *com*
me partie du tout, & K L

moitié de l'un, plus grand que P l moitié de l'autre; mais l'angle H M l estant double de l'angle H R l, il sera double de son égal M l R, par conséquent P M l moitié de H M l sera égal à M l R. Donc les lignes P M & l R sont paralelles, mais K M & P M ne sont pas paralelles, puis qu'elles se rencontrent en M. Donc K M ne sera pas parallele à l R, mais l R par la construction, est parallele à C E. Donc K M ne sera pas parallele à C E. Donc le quadrilatere C E M K ne sera pas un Parallelogramme

rectangle, comme veut la d
monſtration de Mr de Seguie
Ainſi elle ne vaut rien pour co
clure de là, que CE eſtant, com
me il ſuppoſe, égale à KM
elle ſoit par conſéquent égale
MR.

Si Mr de Seguier dit que mo
raiſonnement ne ſubſiſte que par
que je ſuppoſe que les deu
points, L & l, ſont diférens &
qu'ils ſont réünis au point L
dans la Figure; je luy répon
dray que c'eſt à luy de prouve
que par ſa conſtruction ces deux
points ſe réüniſſent, & que
quand il l'aura prouvé, les cen

Loüis

Loüis d'or luy seront deûs. Mais comme cela luy est impossible, je luy conseille plûtost pour connoistre l'erreur de sa construction, de supposer la ligne CE de 4000 parties, au lieu de 4; & par le calcul rechercher de quelle quantité sera la ligne MR. Il trouvera aussi bien que moy, qu'elle n'est pas de 3970; ainsi 30 de défaut sur 4000 est une erreur assez considérable, pour dire que le Probléme n'est pas résolu.

Je sçay bien que Mr Comiers n'a pas ignoré le defaut de la construction de Mr de Seguier, puis

qu'il l'a ſi judicieuſement exprim
par ſon Vers, Quàm male t
binas, Alas hîc colligis unà.

Mais parce que c'eſt une eſ
pece d'Enigme pour ceux qui n
l entendent pas, & que M^r d
Seguier témoigne eſtre du nombr
de ces perſonnes-la, en voicy l'ex
plication.

Quàm male tu binas. C'e
mal-à-propos que vous diviſez
en deux parties égales la ligne
D O *au point* F.

Alas hîc colligis unà. *Parce*
que de cette conſtruction il en
vient deux points diférens, que
vous appellez L, *& que M*

omiers appelle Alas, lesquels
eux points L. l. vous confon-
ez en un seul, au point L. Sur-
uoy je diray encore pour l'éclair-
ssement de la Question proposée,
ue quand MR est moindre que
CE, le point, l, estre entre K
& L, comme il doit estre dans la
onstruction du Probléme telle
ue M de Seguier l'a faite.
Quand MR est plus grande
ue CE, le point, l, est entre
L & O; mais quand MR est
gale à CE, comme l on demande
ar le Probléme proposé, alors les
deux points, l & L, s'unissent
n un seul point; & il n'en faut

point d'autre démonſtration qu
celle de M^r de Seguier, cela ex
cepté, que la ligne R F L *ne do*
pas paſſer juſtement au milieu d
D O, *comme veut M^r de Se*
guier, mais un peu plus pre
de O que de D. *Ce qui eſ*
ce me ſemble, auſſi difficile à de
terminer que le point M *que de*
mande M^r Comiers.

Voila, Monſieur, ce que j
laiſſe à voſtre honneſteté de ren
dre public, ſi vous jugez que l
choſe le mérite. Je ſuis voſtre &c

Voicy des Vers ſur une ga
lanterie qui s'eſt faite en Al

emagne. Ils m'ont eſté en-
oyez de ce Païs-là, où vous
verrez que les Muſes ne par-
ent pas mal François.

LES DAMES DE WESTPHALIE,

Aux Cavaliers du Régiment de la Franchiſe.

Tout beau, jeunes Guerriers, d'où viennent ces allarmes?
Convoque-t-on l'Arriereban?
Ou ſi c'eſt pour tracer quelque nouveau Roman,
Qu'on va joindre aujourd'huy les Amours & les Armes?

SS

Si l'espoir de l'Hymen cause ce mo
vement,
Quel besoin aviez-vous d'un appre
si terrible?
Helas! pour un dessein qui n'est que
trop paisible,
Falloit-il faire un Régiment?

SS

Falloit-il arborer le beau nom de
Franchise,
Quand on cherche le joug & la capti
vité?
Ou réformez ce titre, ou soyez Gens
d'Eglise,
Il ne faut rien aimer, pour estre en
liberté.

SS

A quoy sert la Trompete, à quoy bon
les Tymbales?
Sans bruit à cette guerre on se doit
animer.

Si vous manquez d'ardeur, s'il faut
vous enflâmer,
Vous trouverez toûjours du feu chez
les Vestales.

SS

Ce feu vient d'une belle & pure pas-
sion,
Qui pres du Saint Autel deux Vi-
ctimes assemble;
Ce n'est pas une Feste où plusieurs
vont ensemble,
Comme on fait peste-meste à la Pro-
cession.

SS

Que diront les Jaloux d'Espagne &
d'Italie,
Qui sont accoûtumez de faire bande
à part?
Ils seront étonnez de voir en Ves-
phalie
Tant de Rivaux unis sous un mesme
Etendart.

SS

Soyez-le, s'il le faut, pour ſervir la Patrie,
Soyez-le pour la Gloire, & non pas pour l'Amour;
Autrement les Voiſins vous pourront dire un jour,
Vous aimez froidement, Peuple ſans jalouſie.

SS

Les Faucons raviſſeurs, les Tiercelets ardens,
Ne s'attroupent jamais contre les Tourterelles.
Aller en foule à l'attaque des Belles,
C'eſt faire éclat en Imprudens.

SS

On doit preſcher par tout la bonne intelligence,
L'Europe en a beſoin contre ſes Ennemis;

Mais d'un Corps de Galans qui ſont
trop bons amis,
L'union eſt un bien dont noſtre hon-
neur s'offenſe.

§§

Cela choque l'Amour, la Nature, &
nos droits;
La Gréce s'aſſembla pour recouvrer
Hélene;
Mais quand on entreprend de gagner
ſa Climene,
Il faut ſeparément venir un à la
fois.

§§

Reſpect, attachement, fidelité, ten-
dreſſe,
Sont les philtres puiſſans qui s'em-
parent des cœurs;
En vain ſans ces moyens le Régiment
s'empreſſe
Pour triompher de nos rigueurs.

Ces Vers estoient accom
pagnez de ce Madrigal à M
le Baron de Furstemberg,
qui l'on avoit prescrit le mo
de May pour prendre sa rés
lution sur le Mariage. L'allu
sion est prise du Nid d'u
Chardonneret, que l'on
trouvé dans un Laurier d
Jardin de Mr l'Evesque d
Munster.

A Mr LE BARON DE FURSTEMBERG.

MADRIGAL.

LE doux Chardonneret, quoy qu'i
soit Roturier,
Soigneux de conserver & son nom,
& sa race,

Vient de planter son Nid au milieu
du Parnasse,
Et fait voir ses Enfans couronnez
de Laurier.
Mais vous, unique espoir d'une il-
lustre Famille,
Aurez-vous moins de feu que ce petit
Oyseau,
Et l'Empire Romain n'a.t-il pas
une Fille
Digne de vous aider à remplir un
Berceau?
Les Chimenes viendront, si vous
voulez, en foule,
Car vous avez & l'air, & la taille
d'un Cid;
Mais le Printemps finit, le mois de
May s'écoule,
Il est temps de songer à faire vostre
Nid.

Les Echevins & Maires d
Honfleur, ont fait faire u
Service ſolemnel pour M^r l
Marquis de Monts leur Gou
verneur, dans l'Egliſe d
Sainte Catherine, comm
on en avoit déja fait dans le
autres Paroiſſes de la Ville
On éleva un grand Mauſolé
dans le Chœur, avec un Daiz
au deſſus, & dans tout le reſte
il y eut autant de magnifi-
cence que le Lieu en put per-
mettre. L'Oraiſon funebre
fut prononcée par M^r Main,
Preſtre Choriſte en l'Egliſe
de S. Leonard de la meſme

Ville. Son esprit avoit déja beaucoup paru dãs la Chaire en beaucoup d'occasions; mais il se fit particulierement admirer en celle-cy. Il prit pour texte ces paroles du Chapitre 10. des Proverbes, *Memoria justi cum laudibus*, & invita toute l'Assemblée de venir avec luy au Tombeau de Mr le Marquis de Monts, pour y poser trois Couronnes au dessus du Daiz. Elles servirent de trois Points à son Discours. La premiere fut une Couronne de Perles mêlée de Fleurons, comme à un Mar-

quis, & pour ame de cette Couronne, *l'Humilité.* La seconde fut une Couronne de Laurier mélée d'Epines comme à un genéreux Affligé, & pour ame, *la Fidelité ;* & la troisiéme, une Couronne celeste composée d'Etoiles comme à un Prédestiné, & pour ame, *la Pieté.* Il s'acquita de cette action avec l'applaudissement de tous ceux qui l'entendirent. Le champ estoit vaste, tant sur la Noblesse, que sur le mérite particulier de Mr de Monts. Il descendoit de la Maison de

Villeneuve, qui eſt connuë pour tres-ancienne. Raimond de Villeneuve vint d'Arragon en Provence dés l'année 1130. & reçeut du Duc de Provence, pour marque de ſes Victoires, l'Ecu de ſes Armes, qui ſont un Ecu de gueulles aux Lances d'or frées, émouſſées, & pour ſupport, deux Sereines, avec un Caſque ouvert au deſſus. Charles VIII. Roy de France, donna à Jean de Villeneuve pour récompenſe des grandes actions qu'il avoit faites au Siege de Naples, un Ecuſ-

ſon d'azur à la Fleur-de-L
d'or ſur le tout de ſes Arme
& érigea le Comté de Tra
en Marquiſat, qu'on préten
avoir eſté le premier Marqu
ſat de France. Auſſi eſt-
encor le Marquis de Tran
qui préſide aux Etats de Pr
vence, & qui conduit la N
bleſſe à l'Arrieban, quand
plaiſt au Roy de la conv
quer. Helion de Villeneuv
premier Grand-Maiſtre
Rhodes, eſtoit de cette F
mille. Ce fut ſous ſon regn
que le brave Chevalier Goſ
d'Auvergne, tua un Serpe

affreux qui ravageoit toute l'Isle. Le feu Roy eut tant d'estime pour Mr de Monts, qu'il luy fit épouser la Sœur du Connestable de Luynes, le gratifia du Gouvernement de Bauts en Provence, & de six mille livres de Pension, & le donna à feu Monsieur le Duc d'Orleans son Frere, pour son Premier Maistre d'Hôtel. Il se trouva au Siege de la Rochelle; à celuy de Montauban, où il fut pris par un Party d'Herétiques, & fait Prisonnier de guerre; à ceux de Neirac, de S. Jean

d'Angély, & de Montpellie
& fit paroiſtre par tout beau
coup de valeur & de condu
te. La diviſion des Princ
eſtant arrivée, il fut oblig
de ſuivre Monſieur dans l
Païs-Bas. Ce fut en ce temp
qu'il ſe trouva luy ſeptiém
au combat de Caſtelnaudary
lors que Mr de Montmoren
cy fut pris. La Paix eſtan
faite, il revint en Cour ave
Mr le Duc d'Orleans, & eu
le Gouvernement de Hon
fleur, du Pontleveſque, &
de tout le Païs d'Auge, qu'i
conſerva, avec une fideli

té inébranlable pendant la guerre de Paris, dans le reſpect & l'obeïſſance qu'il devoit au Roy. Sa pieté en ce qui regarde la Religion, n'eſtoit pas moins remarquable que ſon zele pour ſon Prince, Il alloit à la Meſſe tous les jours à la meſme heure, ne voulant oüyr parler d'aucunes affaires, qu'il n'euſt ſatisfait à ſes actes de Chreſtien. Il avoit grand ſoin que ſes Domeſtiques s'acquitaſſent de leur devoir envers Dieu, ne ſoufroit chez luy ny Blaſphémateurs, ny Gens débau-

chez ; & par les aumônes qu'on luy voyoit faire tous les jours, il donnoit l'exemple à toute la Ville. Aussi ne doute-t-on pas que sa longue vie n'ait esté la récompense de ses bonnes actions. Quoy qu'il soit mort âgé de cent huit ans, les infirmitez de la vieillesse luy avoient toujours esté inconnuës. Il lisoit encor toute sorte d'écritures sans avoir besoin d'aucun secours, & raisonnoit avec autant de solidité qu'il avoit fait dans ses plus belles années.

Il y a des Gens qui cher-
chent à ſe ſignaler par des
ſentimens entierement ex-
traordinaires, parce que leur
nouveauté fait ouvrir les
yeux & les oreilles, & qu'on
s'applique à examiner com-
ment ils les ſoûtiendront. Ces
ſortes de Novateurs, ſçavent
fort bien que loin de venir à
bout de perſuader leurs opi-
nions, elles ſeront toûjours
condamnées; mais leur but
eſt de ſe retrancher ſur l'ob-
ſtination, croyant qu'elle em-
peſchera qu'ils n'ayent le dé-
menty d'une choſe, qu'ils

n'ont ſoûtenuë que pour fai
parler d'eux, & dont ils n
veulent pas avoüer la verit
quoy qu'elle leur ſoit co
nuë. Cependant ils ont bea
la déguiſer. Elle eſt ſi fort
que les faux raiſonnemen
dont ils ſe ſervent ne la c
chent point en l'envelopan
Ce ſont des ombres au tr
vers deſquelles il eſt aiſé de
découvrir, & nous venon
d'en avoir une forte preuv
par un Arreſt du Parlemen
de Paris, qui en confirm
un premier, donné ſur l
meſme cas en 1668. Un d

ces Novateurs entreprit de soûtenir que l'Antimoine estoit un poison qui ne pouvoit recevoir aucun correctif par la Chymie, ny estre jamais utile à la Medecine. Toute la Faculté se déclara contre cette opinion, & décida que le Vin Emétique estoit un fort bon Remede, & dont tous les Medecins judicieux pouvoient se servir. L'obstination d'un Homme si extraordinaire ne cessa point pour cela. Mr de Mauvilain, qui estoit alors Doyen de la Compagnie, entreprit l'af-

faire au Parlement, &
Grand' Chambre défend
par un Arreſt contradicto
re, qu'on ſoûtinſt la The
qui contenoit des Propoſ
tions ſi peu vray-ſemblable
Pres de quatorze ans ſe ſo
paſſez ſans que cet opiniâtr
en ait voulu reconnoiſtre
fauſſeté. Il a prétendu qu
y alloit de ſa gloire de mai
tenir ſon erreur, & n'a oubl
aucune choſe pour faire tou
de nouveau ſoûtenir la Theſe
que le Parlement avoit con
damnée. Ainſi il a falu qu
la Faculté y ait encor recour
pou

pour la faire ſuprimer. C'eſt ce qu'a fait cet auguſte Corps depuis peu de jours, & ce que j'ay crû ne vous devoir pas laiſſer ignorer.

Mr Charpentier ayant fait ſçavoir à Mrs de l'Académie Françoiſe que Mr de Faure-Fondamente, de l'Académie Royale d'Arles, deſiroit de venir ſalüer l'Académie, il fut chargé de luy donner avis qu'il ſeroit le bien venu. L'Académie eſtant aſſemblée au Louvre le Samedy 20. de ce mois, Mr de Faure y fut amené par Mr le Duc de

S. Aignan, qui le préſenta à l
Compagnie, & dit, apres qu
chacun eut pris ſa place
l'heure ordinaire des Aſſem
blées.

MESSIEURS,

La conſidération & le reſpe
que j'ay pour vous, m'ont fa
remarquer avec plaiſir les ſenti
mens de venération que M^rs d
l'Académie Royale d'Arles or
toûjours eu pour voſtre illuſtr
Corps. Ils m'ont encore eſté con
firmez de nouveau par M^r d
Faure-Fondamente, qui ſouhait
l'honneur d'eſtre connu de vous

Je suis persuadé, Messieurs, que son mérite attirera facilement vostre approbation & vostre estime; & par la justice que vous luy rendrez en cette occasion, vous m'engagerez à une tres-grande reconnoissance.

Ce Discours finy, M^r de Faure complimenta l'Académie de cette maniere.

MESSIEURS,

Si j'ose paroître dans cette Assemblée, ce n'est pas pour vous entretenir de toutes les grandes idées qu'inspire la majesté de ce Lieu veritablement auguste; c'est

pour donner à vos Conférence
une parfaite attention, & pou
les admirer. La gloire de LOÜI
LE GRAND, la ſplendeur d
l'Académie Françoiſe, éclaten
icy d'une maniere particuliere
L'une & l'autre s'offrent à me
yeux & à mon imagination; mai
ce n'eſt que pour m'ébloüir, &
pour me remplir de je ne-ſçay
quelle confuſion qui ſe meſle
toutes mes penſées, & qui m'oſt
en quelque ſorte l'uſage de la
parole. C'eſt donc le ſilence qu
doit eſtre icy mon partage; & je
ne ſçay meſme ſi ce n'eſt point le
ſilence qui peut le mieux en cette

rencontre *ſatisfaire à tous mes devoirs. Il eſt en effet tres-propre à faire connoiſtre & un reſpect extraordinaire, & une grande admiration. D'ailleurs, Meſſieurs, il me donnera plutoſt l'avantage de vous écouter, & de profiter de ces ſçavantes Converſations, où vous découvrez avec tant de lumiere & avec tant de netteté, les ſecrets & les miſtéres de la plus belle & de la plus difficile de toutes les Langues.*

Mr Doujat, Directeur de l'Académie, répondit à ce Compliment de Mr de Faure,

que l'Académie ſe faiſoit u
tres-grand plaiſir de le voi
dans ſon Aſſemblée, & qu
apres l'avoir oüy ſi bien par
ler, elle ne pouvoit pas de
meurer d'accord avec luy
que le ſilence duſt eſtre ſo
partage; à quoy toute l
Compagnie applaudit. Mr l
Clerc, faiſant dans cett
Séance la fonction de Secré
taire, lût les mots & les ma
nieres de parler qui ſe pré
ſentoient à examiner dans la
reviſion du Dictionnaire
Surquoy Mr de Faure dit ſon
avis à ſon tour en Académi

cien, & d'une maniere qui fit voir la connoiſſance particuliere qu'il a de la Langue Françoiſe. Apres que chacun ſe fut levé de ſon ſiege, Mr Boyer, comme faiſant la diſtribution ordinaire des Médailles du Roy, en donna une à Mr de Faure, & une autre à Mr ſon Fils, jeune Gentilhomme de tres-belle eſpérance, qui avoit eu ſa place dans l'Académie durant tout le temps de cette Séance.

Le Dimanche 21. de ce mois Mr Boiſnier, Sr de la Mothe, Petit-Fils de Mr de

la Gabte, Miniſtre de Bour
gueil, & Neveu de Mr Ami
raut Miniſtre de Saumur, ab
jura la Religion de Calvin en
tre les mains du Pere Alexis du
Buc Théatin, en préſence d
Mr l'Abbé de Bourgueil, & d
Mr le Commandeur le Tel
lier, tous deux Fils de Mr l
Marquis de Louvois. La Ce
rémonie ſe fit dans l'Egliſe
des Théatins à l'iſſuë de la
Controverſe.

Il s'eſt fait auſſi beaucoup
de Converſions de Perſon-
nes de qualité en Norman-
die; mais depuis longtemps

ucune n'a fait tant de bruit
ue celle dont je vay vous
pprendre le détail. Une
eune Demoiſelle du Pon-
eaudemer, d'une tres-bon-
ne Maiſon, & alliée des plus
lluſtres Calviniſtes de Fran-
ce, & meſme de quelques
Seigneurs d'Angleterre, ne
trouvant perſonne de ſon
rang dans la Religion qu'-
elle profeſſoit, fut obligée
de faire ſocieté avec quel-
ques Demoiſelles Catholi-
ques, pour ne pas vivre toû-
jours ſeparée du monde. El-
le s'attacha particulierement

à une de ſes Voiſines, ch
qui pluſieurs autres avoie
accoûtumé de ſe rendre, a
tirées par le tour aiſé de ſ
eſprit, & par l'enjoüeme
de ſon humeur. Il s'y renco
troit de temps en temp
quelques Cavaliers, qui n
contribuoient pas peu à ren
dre la converſation agreabl
& comme les inclination
ſe trouvent ordinairemen
partagées, quelques-uns fu
rent touchez de cette jeun
& aimable Proteſtante, &
l'intéreſt qu'ils prenoient e
elle leur faiſoit ſouvent mê

eer la Controverſe aux Diſ-
:ours galans. Elle répon-
lloit fort juſte à tout ce qu'on
uy diſoit ; & quand on at-
:aquoit ſa Religion, elle
montroit tant d'eſprit à la
défendre, qu'il eſtoit aiſé de
voir qu'on l'en avoit bien
inſtruite. Quoy que ſes
réponſes fuſſent fortes, &
qu'elle paruſt opiniâtre, c'é-
toit un grand ſujet d'eſpé-
rance de la voir ſi volon-
tiers conſentir à la diſpute.
Ses Parens ayant apris ce qui
ſe paſſoit par une Demoi-
ſelle Ecoſſoiſe, qui l'accom-

pagnoit quelquefois dans
visites, résolurent de l'e
voyer à la Campagne ch
une Personne de qualité
la R. P. R. pour l'éloign
d'un lieu où ils croyoie
que sa Religion & son cœ
couroient un fort grand da
ger. Elle y fut conduite,
tellement observée, qu'u
Femme mesme qu'on l
envoya, sous le prétexte d
r'accommoder des Point
ne put trouver le moyen d
luy donner un Billet. Ma
la contrainte n'est pas ce q
gagne les esprits. Elle n

ervit qu'à luy faire faire des
efléxions fort ſérieuſes, &
qu'à luy rendre ſuſpect le
party qu'on craignoit tant
qu'elle ne quitaſt. Enfin
l'obligation de faire la Céne
à Paſques, la fit rappeller de
ſon éxil. Elle revint au Pon-
teaudemer, où un ſejour de
huit ou dix jours parut n'a-
voir rien de dangereux. Elle
obtint la liberté d'y voir ſes
Amies, & on la luy accor-
da avec d'autant moins de
peine, qu'elle montroit gran-
de fermeté pour les erreurs
où elle eſtoit née. On de-

voit dans peu l'envoyer p
loin, & meſme on avoit d
ſein de la marier avecun
plus zelez Religionnaire
pour luy oſter toute ſorte
moyens de ſe convertir. Pe
dant qu'on diſpoſoit to
pour le voyage, ſes Amies
mirent ſur le tapis les m
mes matieres. Elle écout
reſiſta, & deux jours ava
qu'elle duſt partir, elle
ſentit ſi fort ébranlée, qu
n'y avoit plus que les ſen
mens de la Nature qui la fa
ſoient balancer. C'eſtoit po
elle un rude combat à ſoût

nir, que ſe repréſenter une Mere en pleurs, accablée de douleur & de chagrins, mais la Grace demeura victorieuſe, & la fit réſoudre de ſe ſoûmettre à la Verité, quoy qui arrivaſt. Il fut arreſté par la Compagnie, qui ce jour là eſtoit fort nombreuſe, qu'on la conduiroit, ou dans un Convent, ou chez une Dame de qualité dont on luy avoit offert la Maiſon; & c'eſt ce qu'on auroit fait ſur l'heure, ſi elle n'euſt demandé le reſte du jour pour de petits ſoins qui la regardoient. Cepen-

dant elle ne put s'échaper
lendemain ; & comme
choſes les mieux concerte
n'ont pas toûjours la fin q
l'on s'eſt promiſe, le troub
& la crainte qu'une ſi gran
réſolution luy cauſa, éclat
rent malgré elle, & trahire
ſon ſecret. Madame ſa Me
qui le ſoupçonna, jugea qu
n'y avoit plus à diférer. Se
départ fut réſolu à l'inſta
meſme. On la mit dans u
Carroſſe, & par des chemi
détournez, elle fut condui
à Camamber. On y mit to
en uſage pour l'obliger

changer de ſentimens. On fit ſucceder la douceur à la colere, les promeſſes aux menaces, & pluſieurs Partis avantageux qu'on luy propoſa, luy laiſſoient le choix d'une aſſez grande fortune. Cet enlevement ayant fait éclat, Mr le Lieutenant General du Ponteaudemer, remply de zele pour l'intéreſt de l'Egliſe, & excité par les Lettres de Mr le Blanc, Intendant en Normandie, informa de cette affaire, & ayant mis en comparence perſonelle tous ceux qu'on ſçavoit y avoir

contribué, il ordonna que la Demoiſelle ſeroit repréſentée dans trois jours, ſous les peines contenuës dans les Déclarations de Sa Majeſté. On fut contraint d'obeïr. Elle parut au jour ordonné, accompagnée de dix ou douze de ſes Parens, & leurs remontrances l'ayant étonnée, elle declara d'abord qu'elle trouvoit ſa Religion bonne. On luy voulut donner le temps de s'examiner; & pour l'empeſcher d'eſtre obſedée, elle fut miſe chez une Dame Catholique, pleine de ſageſ-

& de vertu. On luy fit voir
lans cette Maiſon un Cava-
ier nouveau converty, &
ort éclairé, qui luy expli-
qua les puiſſans motifs qui
avoient porté à ſe ſéparer
des Calviniſtes. Elle gouſta
es raiſons, & déclara haute-
ment quelques jours apres,
qu'elle vouloit faire abjura-
tion. Madame ſa Mere qui
eſtoit allée à Roüen préſen-
ter requeſte à la Cour, pour
obtenir permiſſion de la
voir, fut conſternée de cette
nouvelle qu'elle apprit à ſon
retour. Elle prétendit qu'on

avoit seduit sa Fille, & le reste du Party la voyant ferme dans sa déclaration, commença de publier que l'espérance de se marier plus aisément chez les Catholiques, estoit la seule & vraye cause de son changement de Religion. Cette calomnie ne l'ébranla point. Le refus qu'elle avoit fait des avantages qui luy venoient d'estre offerts à Camamber, la justifioit assez. Apres s'estre fait pleinement instruite des Veritez qui luy avoient toûjours esté inconnuës, elle abjura le jour de la

entecoſte entre les mains
e Mr le Curé de S. Oüen du
onteaudemer ; & la retraite
y paroiſſant neceſſaire pour
uvrir entierement ſon cœur
la Grace, elle entra le 17. de
e mois dans l'Abbaye de
reaux, celebre par les Da-
nes de qualité qui y ſont,
ar ſa ſituation agréable, &
ar ſes grands revenus. Elle
cheva de cette maniere ge-
néreuſe ce qu'elle avoit ſi
ien commencé, & laiſſa
lans le monde de tres-avan-
ageuſes idées des purs ſen-
imens qui l'avoient portée à

ſe convertir. La Femme d
Chambre d'une de ſes Tan
tes ſuivit ſon exemple dan
le meſme lieu, & le jour meſ
me de ſon abjuration. Quel
ques-uns de ce party l'on
imitée depuis ce temps-là
D'autres ſe ſont veus con
trains d'éloigner leurs Enfan
tout preſts de le faire; & ſ
l'on en croit le bruit com
mun, leur Miniſtre meſme
donne lieu de préſumer qu'i
ne mourra pas dans ſon er
reur.

Je vous envoye un Place
qu'on aſſure eſtre d'un Gen-

homme Gascon, qui a du
rvice & du mérite. Apres la
ort de Mr Sorin, qui a esté
apitaine dans le Regiment
e Baltazar, il a demandé la
ension dont Sa Majesté le
ratifioit, & on m'a dit qu'el-
luy avoit esté accordée. Il
st difficile de demander d'u-
e maniere plus spirituelle &
lus galante.

LACET AU ROY.

SIRE, Sorin Capitaine
Autrefois dans Baltazar,
Est allé joindre Cesar
Là-bas, dans la sombre Plaine,

Où ſans Couronne & ſans Char
Ce grand Héros ſe promene.
Mais ſa veuve Penſion,
Malgré ſon affliction,
Sent pour moy l'ardeur ſecrete
D'une forte paſſion,
Et pour Epoux me ſouhaite.
Quoy que ce ſoit pour mon bien
Qu'à m'épouſer elle aſpire,
J'ay dit, il n'en ſera rien,
Si mon Roy ne le deſire.
Que me commandez-vous, SIRE

Les Vers qui ſuivent on
eſté notez par un ſçavan
Maiſtre. Vous le connoiſtre
en les chantant.

AIR

AIR NOUVEAU.

Je n'aime plus le son de ma Musete,
Je ne vais plus sur l'herbete
Avec les Bergers d'alentour.
Je languis, tout m'inquiete,
Et depuis que j'aime Lizete,
Rien ne me plaist que mon amour.

Messire Claude Jean Lambert, Seigneur de Thorigny, de Susy en Brie, Conseiller au Parlement, & Fils aîné de Messire Nicolas Lambert Président des Comptes, & de Dame.... de Laubepine, a épousé depuis peu de jours Marie Marguerite Bon-

temps, Fille aînée de Meſſire Aléxandre Bontemps, Premier Valet de Chambre du Roy, Intendant du Château, Parc & dépendances de Verſailles; & de Dame Claude Marguerite du Bois, Sœur de Mr du Bois, Procureur General en la Cour des Aydes. Cette nouvelle Mariée eſt fort jeune. Elle chante & jouë tres bien du Claveſſin, & l'on ne peut mieux dancer qu'elle fait. Elle a eſté élevée par Madame du Bois ſa Grand' Mere, & l'on ne peut douter qu'elle n'ait mille

elles qualitez, puis qu'elle
ſt Fille de Mr Bontemps,
ui ſert le Roy avec un atta-
hement, un zele & une aſſi-
luité, qui luy ont juſtement
cquis l'eſtime & la bienveil-
ance de ce grand Monar-
que. On auroit peine à trou-
er un plus ardent & plus ge-
éreux Amy. Il n'en a que
le choiſis, & ceux qui ont l'a-
antage d'eſtre de ce nom-
ore, n'ont pas beſoin de ſol-
icitations pour le faire entrer
dans leurs intéreſts. Il prend
de luy-meſme les occaſions
de les ſervir quand il s'en

offre quelqu'une ; & ce ſeroit
le deſobliger que luy en faire
le moindre remercîment.
J'en puis parler juſte, puis
que j'en parle par expérien-
ce. Rien n'eſt égal à ſa mo-
deſtie ; & comme il ne peut
ſouffrir aucune loüange, je
ſuis obligé de ſuprimer toutes
celles que je ſçay qui luy
ſont deuës. Ce que je vous ay
mandé de luy en pluſieurs
occaſions, & ce qu'en pu-
blient une infinité de Gens,
qu'il a obligez, vous ont aſ-
ſez fait connoiſtre qu'il eſt
d'un mérite ſingulier. La

erémonie des Epouſailles ſe
iit à S. Frambourg à Ivry par
M^r le Curé de Saint Loüis de
'Iſle. C'eſt une Chapelle qui
ıpartient à la Maiſon de M^r
du Bois, Seigneur de ce Lieu.
Les plus proches Parens de
l'une & l'autre Maiſon y aſſiſ-
terent, & revinrent le ſoir à
Paris chez M^r Bontemps.
Les Mariez en partirent le
lendemain pour Suſy, où ils
ont paſſé quelques jours. La
Mariée a receu quantité de
beaux Préſens. Je ne vous
parleray que de celuy dont le
Roy a bien voulu l'honorer.

C'eſt une paire de Pendans d'Oreilles d'un tres-grand prix.

La Lettre que j'ay eu ſoin d'envoyer à l'adreſſe marquée par le Cavalier qui a critiqué la Ducheſſe d'Eſtramene, m'a fait recevoir cette Réponce. Elle contient ſes ſcrupules ſur la Seconde Partie de cet Ouvrage.

SUITE
DES REMARQUES
sur la Ducheſſe d'Eſtramene.

JE m'eſtois bien douté, Madame, que vous ne me feriez pas l'honneur de me défendre la continuation de ma Critique. Il ſeroit difficile de faire quelque tort à un Ouvrage comme le voſtre, & je trouve que ceux qui conſentent ſeulement à m'écouter, lors que je parle contre vous, ſont des Juges mal aiſez à prévenir. Apres que j'ay eu longtemps examiné

vostre Seconde Partie, il m'est venu enfin quelques scrupules. Le Duc d'Estramene me paroist un Homme bien extraordinaire. Ne pouvoir pas seulement souffrir sa Femme, elle qui estoit si aimable! Cela est étrange. Passe encor, s'il eust eu quelque chose dans le cœur, mais il n'avoit rien. Vous allez rejetter la cause de cette aversion sur le mariage, & m'expliquer la vertu qu'il a de gaster le mérite de la Personne du monde la plus accomplie; mais à qui parlez vous? Je ferois leçon aux autres sur chapitre-là, & si vous me connoissiez, vous n'en doute-

ez pas. Cependant j'ay peine
me figurer de quel caractere
toit le Duc d'Eſtramene. Il eſti-
oit ſa Femme, il ne la croyoit
prévenuë d'aucune paſſion, il n'en
toit point prévenu non plus, il
'y avoit rien de plus aimable
ue la Perſonne qu'il venoit d'é-
ouſer, & la ſeule haine qu'il a
our les engagemens, luy inſpire
e l'horreur pour elle. En verité
e me croyois bien libertin, mais
e le cede au Duc d'Eſtramene.
avouë que j'aurois bien pû vivre
n mois ou deux avec une Femme
omme la ſienne, ſauf à la quitter
pres cela comme il fit, car à cela

pres, qu'il la quitta trop toſt, j
ne deſ-approuve point ſon procedé
mais ce n'eſt pas dans les commen
cemens que le mariage eſt le plu
mauvais. Il produit alors, meſm
entre les Perſonnes qui ne ſon
pas deſtinées à s'aimer, un cer
tain feu de peu de durée, qu'o
prendroit pour de l'amour, ſi l'o
ne s'y connoiſſoit pas. Franche-
ment, je pardonnerois encore plû
toſt à la Ducheſſe ſa vertu, qu'a
Duc ſon libertinage. L'action
qu'il fait, eſt ſans exemple, &
à ce que je croy, ſans fondement
mais ſa converſion meſme & ſon
retour au party du bon ſens, ne

e plaisent pas. Il se rend à des rai-
ns qu'il devoit avoir toutes en-
isagées. Que luy dit-on qu'il
ait pas dû se dire cent fois ? Je
ay que souvent les mesmes con-
ils ont plus de force, quand nous
s recevons d'autruy, que quand
ous les recevons de nous-mesmes;
nais cela seroit bon s'il estoit
ncor question de déliberer. Quand
ne fois on a pris son party, &
qu'on a fait des démarches, il faut
oursuivre; autrement ce sont de
imples changemens de volonté,
qui d'ordinaire n'ont guére de
grace, ny sur le Théatre, ny dans
les Romans. On y veut des gens

obſtinez dans leur caractere, ca
ſans cela on ne ſçait où l'on en eſ
& cette maxime eſt ſi vraye, qu
quoy que vous diſiez ſur la fin d
voſtre Nouvelle, je ne puis croi
qu'à l'heure qu'il eſt le Duc d'Eſtra
mene vive bien avec ſa Femm
tant vous me l'avez fait conce
voir comme un Homme bizarre
& ſujet à changer d'humeur.

Je conviens cependant que l'a
verſion qu'il a pour la Ducheſſ
d'Eſtramene, produit de fort beau
effets, & par l'embarras récipro
que où ils ſont tous deux, & pa
les conſeils genereux & deſ-inté
reſſez que le Duc d'Olſingam

lonne au Mary de la Perſonne
qu'il aime. Ces deux traits ſont
admirables. Le premier fait un jeu
fort fin, & donne lieu à démeſler
des ſentimens tres-délicats, &
tres-naturels; le ſecond pouſſe
juſqu'au plus haut point la gran-
deur d'ame du Duc d'Olſingam.
Il n'apartient qu'à vous, Ma-
dame, de faire des Héros, & des
Héroïnes.

Je ſuis touché de la ſurpriſe du
Comte d'Hennebury, lors que ſa
Sœur luy apprend qu'elle eſt ma-
riée, & il n'y a rien de mieux que
leur converſation, mais tout cela
eſt-il aſſez bien amené? Made-

moiſelle d'Hennebury a-t-elle p
ſe marier en France, ſans que ſo
Frere l'ait ſçeu en Angleterre hu
jours apres? Les mariages de c
ſortes de Perſonnes-là, font, ce m
ſemble, un peu plus de bruit, &
le commerce eſt bien reglé de Par
à Londres.

Ie trouve encor quelque choſe
redire, dans la ſurpriſe que vou
avez voulu cauſer par l'entreveu
du Duc d'Eſtramene, & du Du
d Olſingam. Je veux qu'ils ſ
voyent, car je ſerois bien fâché d
perdre ce qu'ils ſe diſent, & l'effe
de leurs entretiens; mais je n
veux point qu'ils ſe voyent dan

tte petite Ville d'Italie. Cela sent op les Avanturiers de nos anciens Romains. Si je lisois Cleopatre ou Cirus, & que je visse un Héros arty pour faire voyage, je serois ien seûr qu'il ne manqueroit pas le rencontrer tous ceux du Roman qui seroient égarez, ou dont on n'auroit point de nouvelles. Il n'est pas mesme permis aux Personnages de ces gros Livres-là de faire une Promenade qui se termine sans Avantures, & qui ne soit qu'une simple Promenade; mais il n'en va pas ainsi dans les petites Nouvelles qui sont venuës à la mode. On y a ramené les

choſes à un vray-ſemblable pl
naturel. Un Héros s'y peut pr
mener, & voyager ſans faire a
cune rencontre, & meſme il
doit, pour ne pas reſſembler a
Héros antiques. Ainſi il euſt peu
eſtre eſté mieux de conſerver la g
neroſité du Duc d'Olſingam, & d
faire trouver enſemble les deu
Rivaux par une voye plus ſimpl
Celle que vous avez choiſie a en
cor quelques incommoditez; ca
par exemple, on ne conçoit pa
bien comment un Anglois n'en re
connoiſt pas un autre à l'accent
lors qu'ils parlent l'un & l'autr
une Langue étrangere. Ie ne vou

Abicane point sur ce que vous prétendez que le Duc d'Olsingam, & le Duc d'Estramene, ne s'estoient jamais veus; mais je croy que si l'on vouloit examiner la chose avec un peu de rigueur, on trouveroit qu'elle ne manque pas de difficulté.

Ie viens à la conversation de la Reyne, de Madame d'Hilmorre, & de Madame d'Estramene. Madame d'Estramene me paroist un peu trop aisée à déconcerter, la Reyne assez imprudente, & Madame d'Hilmorre moins habile qu'elle ne croit elle-mesme. Sur ce que la Reyne dit à

Madame d'Estramene, qu'elle
soupçonne d'avoir quelque tri
tesse cachée dans l'ame, il n'
point encore temps que cette bel
Personne se mette à pleurer. L
Reyne de son costé ne songe p
que Madame d'Hilmorre est l
quand elle dit tout net à Mada
me d'Estramenene, qu'elle
doute plus qu'elle n'ait une for
inclination pour le Duc d'Olsin
gam. Ce n'estoit pas là une nou
velle trop agreable à apprendre
Madame d'Hilmorre, ny qu
dust produire de trop bons effe
pour la Duchesse d'Estramene
Enfin quand Madame d'Hil

morre veut cacher l'inclination & les ſentimens de ſa Belle-Fille, de crainte, dites vous, qu'on ne vinſt à luy reprocher d'avoir fait violence aux volontez de cette Ducheſſe, auſſi-bien qu'à celles de ſon Fils, je ne trouve pas que ce ſoit avoir une préſence d'eſprit, ny une adreſſe bien ſurprenante, que de dire à la Reyne, que l'averſion que le Duc d'Eſtramene a pour ſa Femme, & les marques qu'il luy en a données en la quittant, ſont la ſeule cauſe de la triſteſſe où elle eſt; car il me ſemble que c'eſt-là juſtement ce que Madame d'Hilmorre a

intereſt de cacher. Elle ne peut guére dire plus clairement, qu'elle a fait violence aux volontez de ſon Fils.

Mais, Madame, qu'on oublie aiſément ces petites fautes, quand on en eſt à ce bel endroit de la mort du Duc d'Olſingam! Il me touche, & me cauſe encor de l'émotion à la dixiéme lecture. Ce que j'ay vû de plus vif dans d'autres Ouvrages, me paroiſt languiſſant, à le comparer à ce morceau-là. Que vous y avez bien marqué, & la douleur des deux Amans, & le progrés, & les diférens effets de cette douleur!

Que le cœur de Madame d'Estra-
ene est bien partagé entre sa
'oire, & sa tendresse! Elle veut
rtir d'aupres d'un Homme
i'elle aime, & qui va expirer,
ur ménager toûjours sa réputa-
on, ce qui est un peu dur; en
ite elle embrasse cet Homme
ourant, ce qui est un peu em-
rté; mais ces deux actions sont
bien placées, & amenées avec
nt d'art, qu'elle feroit une faute
ne les faire pas. C'est ce qu'on
pelle des coups de Maistre que
s choses extraordinaires, & ce-
ndant raisonnables. Rien n'est
ieux tourné que toute cette fin

de la Seconde Partie, où vo
décrivez de quelle maniere s'e
formée l'union de Monsieur
de Madame d'Estramene. Le pr
cedé qu'ils tiennent à l'égard l'
de l'autre, les fait aimer to
deux, & il y a bien de l'adresse
avoir fait succeder ces idées dou
& tendres, à celles de la mort
Duc d'Olsidgam, qui causoie
des mouvemens plus violens.

Il ne me reste plus, Madam
qu'à vous prier de vouloir bi
donner quelques-unes de v
heures, à écrire l'Histoire
Comte d'Hennebury, & de M
demoiselle d'Englastre. Vous no

faites entrevoir que vous en avez quelque dessein. Je vous conjure de l'exécuter, & j'ose mesme vous dire que je vous en conjure au nom du Public, qui assurément ne me des-avoüra pas d'avoir porté la parole, pour luy obtenir cette grace-là de vous.

La Noblesse estant l'appuy d'un Royaume, & sa plus seûre défense dans les temps de guerre, rien n'est plus glorieux à un Souverain, que de prendre soin de la maintenir. C'est ce que nos Roys ont fait de tout temps par

beaucoup de Privileges qu'ils ont trouvé juſte de luy accorder ; mais ces Privileges ne ſuffiſant pas pour mettre tous ceux qui ont l'avantage d'en joüir, dans une fortune qui réponde à leur naiſſance, & Sa Majeſté ayant eſté informée qu'il y avoit grand nombre de Gentilshommes dans les Provinces, qui n'eſtant pas en état d'envoyer leurs Enfans ſur les Frontieres, ny de les entretenir en qualité de Cadets dans des Compagnies d'Infanterie, les gardent chez eux,

eux, Elle a jugé à propos de
eur donner un moyen de les
faire élever d'une maniere
plus convenable à ce qu'ils
ont nez. Dans cette veuë,
Elle a réſolu de faire mettre
ſur pied deux Compagnies,
qui ne ſeront compoſées
que de Gentilshommes. Ces
Gentilshommes ſeront aſ-
ſemblez par les ſoins des
Gouverneurs & Intendans
des Provinces, & conduits
dans l'une de ces deux Com-
pagnies, ſur des routes que
le Roy ordonnera qui ſoient
envoyées pour les faire par-

tir dans les vingt premiers
jours des mois de Mars, Juil-
let & Octobre de chaque
année. Lors qu'ils seront
arrivez à la Citadelle de
Tournay, ou à celle de
Metz, où ces Compagnies
doivent estre en garnison, Sa
Majesté leur fera donner à
ses dépens, un Juste-au-
Corps & leur armement, &
dix sols par jour pour leur
nourriture, jusqu'à ce qu'é-
tant bien instruits dans les
Fortifications, qu'Elle leur
fera monter gratuitement
& dans les autres Exercices

Militaires, Elle leur accorde les Lieutenances & Enseignes qui vaqueront dans son Infanterie. Avoüez, Madame, que cet établissement est tout-à-fait digne de Loüis LE GRAND. Ce Prince ne fixe point le nombre d'Hommes de ces Compagnies. Tout ce qu'on envoyera des Provinces y sera entretenu, & c'est dequoy Mr le Marquis de Louvois a donné avis par ordre du Roy à Ms les Intendans, afin qu'en rendans la résolution de Sa Majesté publique, ils soient en

état de faire partir dans les premiers jours du mois de Juillet prochain, les Gentilshommes de leur département, qui viendront ſe préſenter pour aller ſervir dans ces Compagnies, ſur les routes que ce Marquis leur a envoyées en meſme temps. Il leur eſt enjoint de mettre à la teſte de ces Gentilshommes quelqu'un des Capitaines ou Lieutenans des Troupes qui ſeront dans leurs départemens. Cet Officier aura ſoin de les conduire & de les contenir dans leur

route en bonne discipline & en union ; apres quoy il s'en retournera à sa Charge, en retrogradant sur la mesme route ; & outre qu'il sera payé pendant son Voyage, comme s'il avoit esté présent à sa Garnison, Sa Majesté luy fait espérer une gratification particuliere. S'il n'y avoit point de Troupes en garnison dans quelque département, on choisiroit pour cette conduite un Gentilhomme qui auroit servy. Les Cadets qu'on recevra dans ces Compagnies, doivent n'estre pas

plus jeunes que de quatorze à quinze ans, ny plus âgez que de vingt-cinq. Incontinant apres leur départ, les Intendans ont ordre d'envoyer un Etat de ceux qu'ils auront fait partir, contenant leur nom de Bapteſme, celuy de leur Famille, & leur âge. Il eſt marqué dans la Lettre que leur a écrite Mr de Louvois, que l'intention de Sa Majeſté n'eſt pas qu'ils faſſent une inquiſition fort ſevere de la Nobleſſe de ceux qui ſe préſenteront, & qu'Elle ne trouvera pas mauvais qu'ils

laiſſent gliſſer parmy eux des Enfans de Gens qui vivent noblement, c'eſt à dire, qui par quelques années de ſervices, ont acquis le droit de porter l'Epée. Ils ſont chargez par la meſme Lettre, d'aſſurer les Gentilshommes qui leur témoigneront de l'inquiétude ſur la difficulté qu'ils pourroient avoir à retirer leurs Enfans du ſervice, ſi leurs affaires les obligeoient à ne les y pas laiſſer, que le Congé ne ſera refuſé à aucun, dés que leur Pere, Mere, ou plus proche Parent,

le demandera pour eux. Voyez, Madame, ſi la bonté & la juſtice du Roy ne ſe montrent pas en toutes choſes. En faiſant les routes de ces Cadets, on a obſervé de leur donner de fort petites journées, & de leur faire faire de fréquens ſejours. L'on y a auſſi employé que le fourrage ſera fourny à ceux qui auront des Bidets; & comme il y a des départemens fort grands, on a envoyé diférentes routes, chacune aboutiſſant à un certain lieu, ou M^rs les Intendans

feront assembler tous les Gentilshommes qui auront donné leurs noms. Ceux qui arriveront les premiers, auront dix sols chaque jour jusqu'à ce que tous les autres qui devront partir au commencement du mois de Juillet, s'y estans rendus, on les fasse mettre en marche pour aller à Metz ou à Tournay. Il y auroit beaucoup de choses à dire sur un établissement si avantageux à la Noblesse; mais toutes les actions du Roy demandent du temps, pour en bien examiner toute

l'importance, & quelque
refléxions qu'elles méritent
on ne peut d'abord que le
admirer.

Comme je vous ay déj
parlé dans deux de mes Let
tres, du Prix que Mr le Du
de S. Aignan a propoſé pou
récompenſe du meilleur Son
net qui ſeroit fait ſur le
Bouts-rimez de Jupiter & de
Pharmacopole, il ne me
reſte plus qu'à vous dire que
cinq des Académiciens de
l'Académie Royale d'Arles
en ont décidé. Le bruit cou-
rut il y a huit jours, qu'ils

avoient donné à ce Son-
et.

AVoir pour aſcendant, ou Mars,
ou Jupiter,
ſçavoir qu'un Alambic ſert au Phar-
macopole,
Que l'on doit bride en main faire
agir le Frater,
Que Perſe, ou Juvenal, fut traduit
par Nicole;

SS

Que décider le Dogme appartient
au Pater,
Qu'il n'eſt qu'un Bernardi pour faire
un caracole,
Que le plus ſaint Docteur ſe plaiſt
à diſputer,
Et que peu de Patrons regardent leur
Bouſſole;

SS

Cela ne suffit pas pour se rendre immortel.

La Raison doit au cœur présenter le Cartel,

Y placer la Justice, en faire son affaire;

SS

Mais quand on entreprend de chanter par ses Vers

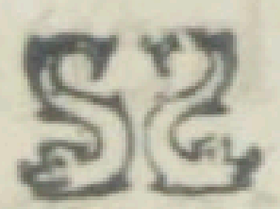
*Les vertus d'un grand Roy qui charme l'*Univers,

Publions qu'on ne peut trop dignement le faire.

Sur ce qui fut dit de c
Sonnet, on apprit bientoſ
que Mr l'Abbé Plomet e
eſtoit l'Autheur; & comm
beaucoup de Gens deman

oient à le connoiſtre autre-
nent que par ſon nom, il
it cet autre Sonnet qu'il en-
oya à Mr le Duc de Saint
Aignan. La peinture qu'il
ontient eſt celle d'un Hom-
ne qui mene une vie verita-
lement heureuſe.

VOuloir tranquillement achever
ſa carriere
En quelqu'endroit du Monde où l'on
ſoit confiné;
Se plaindre rarement d'eſtre peu for-
tuné;
Ne donner à ſes Vers qu'une tendre
matiere;



Sans ſonger ſi l'on a plus ou moins
de lumiere,

Tenir son esprit libre, & son cœur
peu gesné;
A ne loüer jamais s'estre déterminé
Trouvant l'or toutefois meilleur que
la poussiere;

SS

Faire durer autant que l'on peut ses
beaux jours;
A ce qu'il plaist au Sort se conforme
toûjours,
Et sans fuir la vertu, ne point brigu
l'estime;

SS

Avant l'heureux Cartel, qu'un Hér
tel que toy
Vient de nous présenter, pour anim
la Rime
A parler de LOVIS, c'estoit là mon
employ.

Quoy que le Sonnet d

et Abbé euſt paru fort beau
ux Juges, ils preférerent ce-
uy que vous allez voir.

Dieu qui lance la Foudre, & non pas Jupiter,
fait l'un Medecin, l'autre Phar-
macopole;
L'un grand Chirurgien, l'autre ſimple Frater;
L'une Dame à Quarreau, l'autre Dame Nicole.

§2

L'un ſous un Capuchon dit toûjours ſon Pater,
L'autre ſur un Courſier ſans ceſſe caracole;
Le Docteur met ſa gloire à ſçavoir diſputer,
Le Nocher met la ſienne à régler ſa Bouſſole.

SS

L'un par de grands Exploits veut se rendre immortel,
L'autre soüille son nom par un honteux Cartel;
*L'un est Homme d'épée, & l'autre Homme d'*affaire.

SS

L'un écrit de la Prose, & l'autre écrit des Vers.
*L'invincible LOVIS est seul dans l'*Univers,
Qui pour s'éterniser, fasse ce qu'il faut faire.

Ce Sonnet, qui est de M^r^ Boursault, disputa longtemps le Prix, & les Juges ne luy donnerent l'exclusion qu'apres qu'ils eurent leû celuy-

y, qui leur parut le meilleur
e tous.

Tout agit par les Loix du puis-
sant Jupiter;
In Monarque les suit comme un
Pharmacopole,
In Medecin fameux comme un simple
Frater,
Ine grande Princesse aussi-bien que
Nicole.

n chante, on fait l'amour, & l'on
dit le Pater,
n chasse, on jouë, on dance, on boit,
on caracole;
'un voudroit toûjours rire, & l'autre
disputer;
'un se sert du Compas, l'autre de
la Boussole.

SS

Le Grand LOVIS orné d'un Laurier
immortel,
Pouvoit de tout le monde accepter
le Cartel,
Mais nous donner la Paix fut ſa plu
grande affaire.

SS

Qui donc mérite mieux noſtre Pro
& nos Vers,
Qu'un Roy craint & chery de ce va
Univers,
Qui peut tout ce qu'il veut, & fait
ce qu'il doit faire?

Il avoit pour marque
Anacreon,, & ces mots La
tins *Proſtraſſe ſat eſt.* On exa
mina tous ceux qui reſtoien
à lire, & aucun n'ayant par

de la meſme force, toutes les voix luy furent données. Mr le Duc de S. Aignan, qui eſtoit préſent, dit auſſitoſt qu'il eſtoit de luy. Ce Sonnet avoit eſté mis parmy les autres du temps que Mrs de l'Académie Françoiſe devoient juger; & comme ce Duc en avoit fait deux, lors qu'en renonçant au Prix, il donna ordre qu'on les retiraſt, on ne reprit que celuy dont je vous fis part le dernier mois. Ainſi les Juges furent obligez de rappeller les meilleurs Sonnets. Ils en fi-

rent un fort ſevere examen, & voicy celuy qui fut enfin declaré victorieux. Il a au bas une M & un B, pour marques.

ADmirons icy-bas l'ordre de Jupiter,
Chacun a ſon employ; l'un eſt Pharmacopole;
Un autre eſt Medecin, & commande au Frater;
L'autre défend les droits de Pierre, ou de Nicole.

Celuy-cy ſous un Froc eſt appellé Patër,
Cet autre aux Champs de Mars plein d'ardeur caracole;
Celuy-là ſur les Bancs ſe plaiſt à diſputer,

t l'autre court les Mers conduit par
la Bouſſole.

§2

OVIS par la valeur rend ſon nom
immortel;
es ſoins ont aboly l'uſage du Car-
tel,
e bien de ſon Etat eſt ſon unique
affaire.

§2

duſes, qu'il ſoit toûjours le ſujet de
vos Vers;
l eſt le plus grand Roy qu'ait pro-
*duit l'*Univers,
ttachez-vous à luy, vous ne ſçauriez
mieux faire.

Il y a quinze jours que ce jugement eſt donné, ſans que celuy qui a remporté le

Prix ſe ſoit préſenté ny fai
connoiſtre. On luy conſer-
ve la Médaille d'or du Roy
qui luy ſera délivrée à l'Hô-
tel de S. Aignan, dés qu'il y
viendra pour la recevoir.

On vient de m'apprendre
un Mariage qui s'eſt fait ces
derniers jours entre deux
Perſonnes des meilleures
Maiſons de la Robe. L'une eſt
Mr Charpentier, Conſeiller
de la Premiere des Requeſ-
tes, & l'autre Mademoiſelle
Portail. Le Marié eſt Fils de
feu Mr Charpentier, Conſeil-
ler aux Requeſtes, qui s'eſtoit

acquis une ſi grande réputa-
tion dans le Parlement, &
Petit-Fils de Mr Charpentier,
Conſeiller auſſi aux Requeſ-
tes; ſi eſtimé de ſon temps,
que Henry IV. le choiſit
pour eſtre ſeul Préſident de
Metz, Toul & Verdun, a-
vant qu'il y euſt un Parle-
ment en ce Païs-là. Made-
moiſelle Portail eſt Fille de
Mr Portail, Conſeiller de la
Troiſiéme des Enqueſtes, &
Petite-Fille de Mr le Nain,
ancien Maiſtre des Requeſ-
tes.

En vous apprenant un Ma-

riage, je ſuis obligé de me dédire d'un autre. Lors que je vous parlay il y a un mois des Officiers qui ſont ſur les Navires de l'Eſcadre commandée par Mr le Marquis de Preüilly de Humieres, Lieutenant General des Armées Navales du Roy, j'ajoûtay à l'article de Mr de Paliere, Capitaine ſur *l'Etoile*, qu'il avoit épouſé Mamoiſelle de Bois de la Roche, & je ſuivis en cela le Mémoire que l'on m'avoit envoyé. Cependant il n'eſt pas vray que ce Mariage ſe ſoit fait.

Ceux

Ceux qui me donnent ces
ortes d'avis, ne doivent ja-
mais le faire qu'ils ne ſoient
certains des choſes. C'eſt im-
prudence que les hazarder
ſur un oüy-dire ; & les Per-
ſonnes intéreſſées pouvant
en prendre un juſte chagrin,
l'effet en ſeroit peut-eſtre à
craindre pour les Autheurs
de ces faux Mémoires, qu'un
peu de recherche fait aiſé-
ment découvrir.

Il eſt arrivé icy le premier
jour de ce mois le meſme
Prodige dont deux de mes
Lettres vous ont donné le

détail. Une Femme y eſt
accouchée de deux Garçons
joints enſemble, depuis le
haut du ſternon juſques au
nombril, ayant deux teſtes,
quatre bras, quatre jambes
venus à termes, & tous deux
fort gros. Le travail fut tres
difficile pour la Mere, &
c'eſt un miracle qu'elle ſoi
vivante. Cependant le Sieu
Bon-Amy, Maiſtre Chirur
gien à Paris, & Prevoſt de ſa
Communauté, l'accouch
heureuſement. Les deux En
fans furent ondoyez, & vé
curent un quart-d'heure. Il

ont eſté portez à Verſailles,
our eſtre veus de Leurs Ma-
eſtez.

Les Peres Capucins de la
rovince de Normandie, ont
enu leur Chapitre avec Miſ-
ion, dans la Ville du Havre
le Grace. Mr le Duc de Saint
Aignan, qui en eſt Gouver-
eur, a fait paroiſtre en ce
encontre ſa pieté ordinaire,
ar les ordres qu'il a donnez
our la ſubſiſtance de ces
Miſſionnaires & Religieux.
es Echevins, ainſy que tou-
e la Ville, ont ſuivy ce grand
xemple d'une maniere tou-

te charitable & édifiante.

L'ouverture de ce Chapitre se fit le 7. de May, Feſte de l'Aſcenſion, par le Pere Hierotée, Premier Définiteur, dans l'Egliſe de Noſtre-Dame, principale Paroiſſe du Havre. Ces Religieux s'y rendirent en Proceſſion, & retournerent en leur Convent avec un ordre qui marquoit leur zele & leur modeſtie. Les fruits qu'ils ont fait dans leur Miſſion ont eſté tres-grands. Le P. Hierotée a preſché les Controverſes avec la meſme fer-

veur, qu'il a fait paroiſtre depuis peu de temps à Orpec, dans cette fonction Apoſtolique. Ses Sermons, pleins de force & d'éloquence, ont eu un ſuccés extraordinaire, & pluſieurs Perſonnes qu'il a convaincuës d'erreur, ont abjuré l'Héreſie.

En vous décrivant le mois paſſé toutes les merveilles de l'Obſervatoire, je vous promis de vous le faire graver. Je tiens ma parole, & vous envoye meſme plus que je ne vous ay promis. Ce que

vous verrez marqué I. dans cette Planche eſt une éleva-tion perſpective, repréſen-tant la face qui regarde le Septentrion, quelque peu déclinée au Levant; & ce qui eſt marqué II. fait voir l'élevation de la face qui re-garde le midy.

Vous aurez appris par les nouvelles publiques que Mr le Prince Guillaume de Fur-ſtemberg a eſté éleu Eveſ-que de Straſbourg. C'eſt un des plus conſidérables Eveſ-chez de la Chreſtienté, non ſeulement par ſon ancien-

neté, ayant esté fondé par nos premiers Roys; mais mesme par les Privileges, & par la qualité des Sujets qui composent son Chapitre. Il est formé de vingt-quatre Princes ou Comtes de l'Empire, qui pour y estre receus sont obligez de faire preuve en l'une de ces deux qualitez, de seize quartiers, tant du costé Paternel que du Maternel. De ces vingt-quatre Chanoines, il n'y en a que douze qui forment proprement le Chapitre, c'est à dire, qui ayent voix active & passive,

pour l'Epiſcopat & les autres Dignitez. Les douze autres ſont ſeulement receus pour devenir Capitulaires à leur rang, par la mort de quelqu'un des anciens. L'on voit par là combien la Nobleſſe de ces illuſtres Chanoines doit eſtre ancienne & pure. Auſſi comptent ils parmy eux pluſieurs Princes des premieres Maiſons Souveraines d'Allemagne; & l'on a veu de nos jours des Archiducs d'Auſtriche Eveſques de Straſbourg.

Pour ce qui regarde celuy

qui vient d'eſtre éleu, ſans s'arreſter à la grandeur de ſa Maiſon, qui remonte beaucoup plus haut que ſes preuves, & que l'on peut dire immémoriale, ny parler d'une infinité de grands Hommes, qu'elle a produits dans l'Egliſe & dans les Armes; il ſuffit de dire, que ſitoſt que le Prince de Furſtemberg ſon Frere, dernier Eveſque, fut mort, tous les Chanoines le regarderent comme celuy d'entr'eux qui eſtoit le plus digne de luy ſucceder; & le jour de l'E-

lection eſtant venu, (ce fut le 8. de ce mois,) toutes les voix luy furent données, ce qui n'eſt preſque jamais arrivé en Allemagne dans aucune élection. Mais ce qu'il y a eu de plus remarquable en celle-cy, c'eſt que la choſe s'eſt préparée d'elle-meſme, ſans cabales, par la ſeule force du mérite, & par la connoiſſance que tous les Chanoines ont de l'habileté de ce Prince & de ſon zele pour le bien de l'Egliſe. Et il ne faut pas s'étonner du bruit qui a couru qu'il ne

vouloit pas accepter cet Evesché. Le peu d'empressement qu'il a eu à rechercher les Chanoines pour s'en acquerir les voix, & l'admirable modération qu'il a témoignée dans tout ce qu'ils luy ont toûjours fait connoître de leurs favorables sentimens, ont paru des choses si peu ordinaires, qu'elles ont fait croire, qu'il regardoit indiféremment une Dignité si éminente; mais moins il cherchoit à s'en assurer, plus toute l'Europe prévenoit par ses suffrages le choix qu'on a

fait de luy. Noſtre grand Monarque, ſous la protection de qui ſe trouve préſentement l'Egliſe de Straſbourg, en faiſant recommander aux Chanoines, comme il a fait par Mrs de Monclar & de la Grange, de choiſir pour leur Eveſque celuy qu'ils eſtimeroient le plus propre à ſa conduire, a crû que c'eſtoit s'expliquer aſſez en ſa faveur. Sa Sainteté s'eſt poſitivement déclarée pour luy; & enfin toute l'Allemagne en general a jugé que l'Egliſe de Straſ-

bourg ne pouvoit avoir un plus digne Chef que celuy que ſon Chapitre luy vient de donner.

Vous n'aurez l'explication des Enigmes du mois de May, avec les noms de tous ceux qui en ont trouvé le ſens, que dans ma dix-huitiéme Lettre Extraordinaire, que vous recevrez le quinziéme de Juillet. Cependant je vous en envoye deux nouvelles. Mr Aſtier, Prieur d'Avignon, a fait la premiere; & Mirtil, le Berger Fidelle d'Angoulême, eſt l'Autheur de la ſeconde.

ENIGME.

Je détourne aiſément les coups
de Jupite ;
Je ſuis d'un grand ſecours chez le
Pharmacopole ;
Souvent je donne aſſez d'exercice
au Frater,
Et je fais enrager la Maîtreſſe à
Nicole.

SS

J'inſpire à bien des Gens de dire leur
Pater ;
Plus viſte qu'un Cheval je fais la
caracole ;
Pour ſçavoir d'où je viens on a beau
diſputer,
Sur mon eſtre chacun demeure ſans
Bouſſole.

§2

*Avec les Elémens je benis l'*Immortel,
Je fais la guerre à tout sans craindre le Cartel;
De s'opposer à moy c'est une grande affaire.

§2

Je rampe quand je veux, ainsi que font les Vers.
Quand il me plaist, je cours au bout ;
*de l'*Univers,
Et puis en mesme temps le mal & le bien faire.

AUTRE ENIGME.

Bien que l'Hyver me donne l'estre,
L'Eté pourtant semble me faire naître,

Puis que c'eſt luy qui me fait voir le jour.

Quoy qu'il en ſoit, ſi c'eſt de la puiſſance
De ce premier que je tire naiſſance,
L'autre pour moy fait un aſſez bon tour,
En me menant des Priſons à la Cour.
I'y vay par luy, par luy je vois la Ville,
Et bien que cet honneur me ſoit vendu bien cher,
Ie ne puis me réſoudre à luy rien reprocher,
Parce que c'eſt luy ſeul qui me fait eſtre utile.
Enfin ſans ſon ſecours, je mourrois au Berceau.
Il eſt vray qu'il ne rend mon pouvoir néceſſaire,

Qu'à mesure, & qu'autant que le sien m'est contraire,

Et que dans le moment qu'il me met au tombeau.

Je suis ravy que l'Article de S. Cloud, qui fait un des principaux de ma derniere Lettre, ait plû aux Belles de vostre Province. Quoy que cette superbe & délicieux Palais n'ait rien qui n'enchante, on ne cesse d'examiner ses beautez, si-tost qu'on voit le grand Prince à qui elles sont deuës. Si ses manieres sont si honnestes & si engageantes pour tout le monde, il ne

faut pas s'étonner, ſi lors
qu'il s'agit de recevoir le
Roy, pour lequel, outre la
tendreſſe que le ſang inſpire,
il en a toûjours ſenty une
tres-forte, il n'oublie rien
pour luy marquer l'excés de
la joye dont ſon cœur eſt pe-
netré, en le poſſedant. Ce
Prince a demeuré trois ſe-
maines dans cette charman-
te Maiſon, & a pris des Eaux
de Vichy pendant tout ce
temps. Comme il eſt extré-
mement aimé, il a eſté viſité
dans ce beau Lieu, par tout
ce que la Cour a de Perſon-

nes plus considérables ; & quoyque les Eaux qu'il prenoit dûssent toûjours l'y retenir, le plaisir de voir le Roy l'a fait aller de temps en temps à Versailles. Il revenoit coucher à S. Cloud; mais ayant quité les Eaux depuis quelques jours, il est retourné auprés de Sa Majesté pour n'en plus partir. Les plaisirs y sont fréquents, & il y a tous les jours Comédie Françoise ou Italienne. Le Roy qui se donne entierement aux affaires de l'Etat, ne s'y trouve point ; mais quelque-

fois il prend le divertiſſement de la Chaſſe, parce que cet exercice, qui eſt une image de la guerre, eſt propre à entretenir la vigueur du corps. Toute la Courſe divertit fort ſouvent à voir les Eaux, & à ſe promener ſur le Canal. Il y a quelquefois Symphonie, & l'endroit de tout Verſailles où elle ſe fait entendre le plus agreablement, eſt le grand Eſcalier du Roy. Vous ne ſerez pas ſurpriſe que je vous parle d'un Eſcalier, quand vous ſçaurez que c'eſt celuy dont je vous ay fait la

description, & que la France doit au fameux Mr le Brun. Lors qu'il est plein de lumieres, il peut disputer de magnificence avec les plus riches Appartemens des plus beaux Palais du monde.

Une lecture qui se fit il y a trois jours de l'*Académie Galante*, dans une assez grande Compagnie où je me trouvay, me donne lieu de vous dire, que je seray fort trompé si cet Ouvrage ne divertit vos Amies. Tout y est si naturel, & répond si bien aux diférens caracteres

des Perſonnages qui ſont introduits, qu'ils ne diſent rien dans leurs converſations qu'on ne croye devoir leur entendre dire. Ce ſont quatre Cavaliers qui rendent viſite à une Mademoiſelle d'Ormilly, chez laquelle ils trouvent deux de ſes Amies. Le diſcours eſtant tombé ſur les Académies de toute eſpece, établies icy depuis quelque temps; l'une des trois Demoiſelles dit en riant, qu'elle ne voit que l'Amour qui n'ait point la ſienne. Sa penſée ayant paru

plaiſante à la Compagnie, on propoſe d'établir une Académie d'Amour. Il eſt queſtion d'avoir des Statuts. Chacun apporte les ſiens, & le nombre des Cavaliers eſtant plus grand que celuy des Demoiſelles, il eſt ordonné par l'un des Statuts, qu'un des quatre Hommes ne ſera point de l'Académie. Ils prétendent tous devoir y eſtre receus; & enfin les Académiciennes les font demeurer d'accord qu'ils raconteront leurs Avantures; & que celuy qui ſera trouvé le moins

galant, ſouffrira l'excluſion. Ainſi chaque Cavalier conte ſon Hiſtoire, & ces quatre Hiſtoires ſont une agréable diverſité, dont je ſuis ſeûr que vous ſerez ſatisfaite. Tout y eſt dit finement & plaiſamment; & il eſt aiſé de voir par la peinture que l'on fait d'abord des Cavaliers, que s'il y a quelques endroits embellis, parce qu'on ajoûte toûjours à la verité, la plûpart des choſes ont dû ſe paſſer comme ils les racontent. Ce Livre commencera à ſe débiter

chez

chez le Sr Blageart Libraire, dans la Court-neuve du Palais, le premier jour de Juillet.

Rien n'eſt plus à craindre que la jalouſie, quand l'amour eſt violent. Cette paſſion produit tous les jours les plus funeſtes effets, mais jamais peut-eſtre n'en a-t-on veu d'auſſi extraordinaires que ceux qu'on me marque dans l'Avanture que je vay vous expliquer. La Scene eſt en Italie. C'eſt où les Jaloux ſont le moins capables de retenir leur emportement.

Une jeune Demoiſelle d'un Bourg nommé San-Sovino, pres de Montepulciano en Toſcane, fut aimée d'un Cavalier d'une naiſſance égale à la ſienne. Quoy que les occaſions de ſe voir ſoient aſſez rares en ce Païs-là, l'amour leur en fournit de fréquentes; & en ſe voyant, ils ſe trouverent ſi bien le fait l'un de l'autre, qu'ils ne pûrent s'empeſcher de ſe promettre qu'ils s'aimeroient eternellement. La Belle avoit un Pere bizarre dont il falloit ménager l'eſprit. Ceux

qui estoient le plus dans sa
confidence, furent employez
pour le gagner. Un jour qu'
ils le virent d'assez bonne
humeur, ils tournerent l'en-
tretien sur l'embarras de gar-
der des Filles; & en luy di-
sant comme sans dessein qu'il
estoit temps de pourvoir la
sienne, ils luy proposerent le
Cavalier. Malheureusement
pour l'un & pour l'autre, il
s'estoit douté de leur mutuel
attachement. Ce fut assez
pour luy faire rejetter ce que
ses Amis luy proposoient. Il
opposa que le Cavalier n'a-

voit point de Bien ; & quoy
qu'on luy fiſt connoiſtre que
ſa fortune n'eſtoit point à dé-
daigner, il n'y eut aucun
moyen de le faire conſentir
à ce mariage. Il fit plus con-
tre ſa Fille. Pour la punir d'a-
voir prévenu ſon choix, il
voulut choiſir ſans elle, &
donna parole à un Homme
aſſez mal fait, qui en devint
amoureux. La réſiſtance qu'-
elle fit paroiſtre, le rendit plus
ferme dans ſa réſolution. Il
eſtoit de ces Peres abſolus
qui croyent avoir droit ſur la
liberté de leurs Enfans, & il

ſuffiſoit qu'il euſt parlé, pour vouloir eſtre obey ſans aucun murmure. Le nouvel Amant voyant ſa Maîtreſſe dans un chagrin extraordinaire, en eut bientoſt découvert la cauſe. Un autre que luy, qui l'euſt connuë engagée, euſt appréhendé les ſuites de la violence qu'on faiſoit à ſon amour; mais il eſpéra qu'eſtant ſon Mary, il effaceroit ſans peine les impreſſions que ſon cœur avoit reçeuës. D'ailleurs, quelque intéreſt de Famille l'avoit rendu ennemy du Cavalier, & le plai-

ſir de luy enlever ce qu'il aimoit, eſtoit pour luy un ſi doux triomphe, que l'impatience d'en joüir redoubla l'empreſſement de ſa paſſion. On conclut le mariage, & quoy qu'il ne duſt ſe faire que trois jours apres que le Contract eut eſté ſigné, le Pere voulut que dés le ſoir meſme les deux prétendus Epoux fuſſent fiancez. La Cerémonie ſe fit malgré les pleurs de la Belle, qui fut obligée de les cacher. Le Cavalier qui en eut avis, entra dans un deſeſpoir qu'il m'eſt

impossible de vous exprimer. Il crût que s'il voyoit sa Maîtresse, il viendroit à bout de la toucher ; & comme l'amour est ingénieux, il trouva moyen d'obtenir un rendez-vous. Il fit paroistre à la Belle des transports si pleins d'amour, & sa douleur, qu'il luy peignit dans tout son excés, penétra son cœur si vivement, que ne doutant point qu'elle n'eust à craindre tout ce qu'un Amant desesperé est capable d'entreprendre, elle tâcha de luy remettre l'esprit, en luy promettant

que quoy qui puſt arriver, s'il ſe rendoit le lendemain à l'Egliſe (c'eſtoit le jour choiſy pour le mariage) il auroit tout lieu de ſe loüer d'elle. Vous jugez bien qu'il ne manqua pas de s'y trouver. Ce fut un ſujet de joye pour le Fiancé, qui apprit avec plaiſir que ſon Rival ſeroit témoin de ſa gloire. Le moment vint où le mot eſſentiel devoit eſtre prononcé. Le Cavalier s'eſtoit mis en lieu d'où ſa Maîtreſſe pouvoit aiſément le voir. Sa préſence l'anima, & quand le Preſtre

luy eut demandé ſi elle preferoit pour ſon Epoux celuy qu'il luy préſentoit, elle ne balança point à répondre, *Non*. Il luy demanda encore une fois la meſme choſe, & le meſme *Non* luy fut répondu. L'Amant outré de l'affront qu'il recevoit devant ſon Rival, conçeut tout d'un coup une telle rage, qu'ayant tiré ſon Poignard, qui eſt une Arme dont on ſe ſert fort communément en Italie, il en perça le ſein de la Belle, qui expira dans le meſme inſtant. Le Cavalier voyant ſa

Maîtreſſe morte, tira auſſi ſon Poignard, & le plongea auſſitoſt dans le cœur de l'Aſſaſſin. Le Pere du Fiancé qui eſtoit préſent, vangea la mort de ſon Fils par un coup de Piſtolet qui perça le Cavalier. Ce meſme coup bleſſa le Curé dangereuſement, & l'on ne vit que ſang répandu, où l'on s'eſtoit préparé à ne voir que de la joye.

Il eſt tres-avantageux pour le Public, que le bruit qui a couru de la mort de Mr le Prieur de Cabrieres ſe ſoit trouvé faux. Sa maladie a eſté

fort dangereuſe, & l'avoit ré-
duit à l'extrémité ; mais il en
eſt tout-à-fait guéry, & il
continuë à préparer ſes Re-
medes pour tous ceux qui le
vont voir.

Je vous ay mandé dans
quelqu'une de mes Let-
tres, que Mrs de l'Académie
Royale d'Arles, ſuivant l'e-
xemple de l'Académie Fran-
çoiſe, avoient deſſein de
donner une Médaille d'or du
Roy, d'un prix fort conſi-
dérable, pour récompenſer
le plus bel Ouvrage en Vers
que l'on auroit fait ſur une

Matiere proposée par eux à la loüange de Sa Majesté. Celuy de ce Corps à qui les autres s'estoient adressez, ayant eu des affaires qui l'ont assez occupé pour luy faire remettre à un autre temps à en parler à M^r le Duc de Saint Aignan, Protecteur de cette Académie, les Bouts-rimez de M^r Mignon firent songer ce Duc à proposer un Prix, & c'est celuy que l'on a jugé depuis quinze jours; ce que M^rs de l'Académie d'Arles ayant appris, M^r le Marquis de Robias a envoyé

à ce Duc le Madrigal & le
Sonnet que vous allez lire.

L'ACADEMIE ROYALE
D'ARLES PLAINTIVE,

A Mr le Duc de Saint Aignan.

MADRIGAL.

QUel Démon jaloux de ma gloire,
Vous inspire, Grand Duc, cet outrageux dessein,
De faire des Présens aux Filles de Mémoire,
Qu'elles attendoient de ma main?
On sçait bien que la vostre en miracles féconde,
Fait autant qu'il se peut du bien à tout le monde;
Comme elle peut abatre, elle peut appuyer:

Mais au lieu d'honorer une Muſe
anonime,
Au lieu de l'employer
A chanter de LOVIS la vaillance
ſublime,
Vous deviez le permettre à noſtre
ſeule Rime,
Et laiſſer au Roy ſeul le ſoin de la
payer.

SONNET SUR LES RIMES données pour le Prix de la Médaille.

Sur le meſme ſujet.

GRand Duc, mon deſeſpoir s'en
prend à Jupiter;
Je meurs, s'il en faut croire à mon
Pharmacopole.
Quoy donc? noſtre Apollon paſſera
pour Frater,

Luy qui peut s'égaler au Préſident
Nicole?

SZ

Luy qui ſçeut vos Exploits comme on
ſçait le Pater,
Qui les porta ſi loin ſans tour, ſans
caracole,
Que Mars, tout Mars qu'il eſt, n'oſa
vous diſputer
D'eſtre des grands Guerriers le Guide
& la Bouſſole?

ZZ

Ie reçois cependant un affront im-
mortel,
Que rien n'effacera, ny Défy, ny
Cartel;
Songez-y bien, Grand Duc, c'eſtoit
là voſtre affaire.

SZ

Ie ne m'explique point; mais s'il
faloit des Vers

Qui fissent voir LOVIS aux yeux
*de l'*Univers,
Vous seul pour en juger, moy seule
pour les faire.

Je me suis informé avec tout le soin possible du Prix qu'on devoit donner pour les Bouts-rimez de Pan & Guenache ; & ce qu'on m'a dit de plus positif, c'est que les rimes de *Par* & de *Car* que l'on y doit employer, avoient fait finir tant de Sonnets de la mesme sorte, que cette égalité de pensées en ayát rendu un fort grand nóbre également beaux, le Prix

estoit demeuré à celuy qui a proposé ces bizarres rimes. Vous aurez le mois prochain *l'Eloge de la Beauté*, que je croyois vous envoyer aujourd'huy. Une belle Dame qui l'a voulu voir, me l'a emporté à la Campagne, où elle est allée pour quelques jours. Cet Eloge est fait par une Personne de vostre Sexe, dont vous aurez lieu d'estimer l'esprit. Je suis, Madame, Vostre tres-humble, &c.

A Paris ce 30 Juin 1682.

TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

Avant-propos, 1
Charges données par le Roy, 6
Proceſſions, 11
Declaration du Roy, 17
Sonnet ſur le ſoin que prend le Roy de bannir l'Herésie de ſon Royaume, 19
Sonnet Provençal, 21
Sonnet ſur le bonheur de la Vie champeſtre, 24
Sonnet ſur un Jardin de Campagne, 25
Réponſe aux Remarques ſar la Ducheſſe d'Eſtramene, 27
Mariage de M. le Marquis de Saſſenage & de Mad. de S. André, 41
Zele de M. l'Eveſque de Grenoble, 45
Le Roſſignol & le Milan, Fable, 47
Hiſtoire, 50
Madrigal, 85
Autre, 86
Sonnet Gaſcon, 87

TABLE.

Actions de pieté de feu M. l'Evesque de Castres, 89

Mort de M. le Duc de Verneüil, 97

Gouvernement de Languedoc donné à M. le Duc du Maine, 100

Le Roy nomme M. le Duc de Noailles Commandant dans ce Gouvernement, 106

M. Girardin est beny Abbé de Beaubec, 109

Traduction de la huitiéme Ode du second Livre d'Horace, 110

Epigramme de Catulle, 113

Autre, 114

Conversions, 118

Histoire, 122

Réponse d'une Religieuse à une Lettre qu'un de ses Amis luy avoit écrite, pour sçavoir son sentiment sur les vœux de Religion, 130

Tout ce qui s'est passé aux Etats tenus en Bourgogne, 141

Huit Sonnets en bouts-rimez sur les loüanges du Roy, & les diférentes occupations des Hommes, 158

TABLE.

Lettre écrite de Neufchastel en Suisse, touchant les tremblemens de terre, 171

Mariage de M. Chauvelin avec Mademoiselle Billard, 174

Lettre du R. P. Fiacre de Paris, Capucin, touchant le Probléme de M. Comiers, 185

Lettre en Vers des Dames de Vvestphalie, 197

Madrigal, 202

Honneurs funebres rendus à M. le Marquis de Mons, 204

Arrest donné en faveur du Vin Emétique, 213

Ce qui s'est passé à l'Académie Françoise le jour que M. Faure-Fondamente, de l'Académie Royale d'Arles, la vint saluer, 217

Conversions, 22

Histoire, 224

Placet au Roy, 238

Mariage de M. Lambert de Torigny, & de Mademoiselle Bontemps, 24

Suite des Remarques sur la Duchesse d'Estramene, 247

TABLE.

Etabliſſement fait par le Roy en faveur de la Nobleſſe, 263

Tout ce qui s'eſt paſſé touchant le jugement donné ſur les Bouts rimez de Jupiter & de Pharmacopole, 274

Mariage de M. Charpentier & de Mademoiſelle Portail, 286

Accouchement de deux Garçons joints enſemble, 289

Chapitre des Capucins tenu avec Miſſion au Havre, 291

M. le Prince Guillaume de Furſtemberg eſt éleu Eveſque de Strasbourg, 294

Enigme, 302

Autre Enigme, 303

Sejour de Monſieur à S. Cloud, 305

Divertiſſemens de Verſailles, 307

Académie Galante, 309

Hiſtoire,

Guériſon de M. le Prieur de Cabrières, 322

Madrigal de M. le Marquis de Robias, 325

Sonnet du meſme, 326

Prix des Bouts-rimez de Pan, 328

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *En vain Tircis s'efforce de me plaire*, doit regarder la page 84.

La Veuë du Genéralife, Palais des Roys d'Afrique, doit regarder la page 180.

L'Air qui commence par *Je n'aime plus le ſon de ma Muſete*, doit regarder la page 241.

L'Obſervatoire doit regarder la page 294.

Savary, Sr. Grant
La grand'Chambre.